

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 6121 Administration, Main 6120

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

EN MARGE D'UNE CAMPAGNE

A Saint-Irénée.

M. Bourassa poursuit méthodiquement la campagne dont il s'est chargé au lendemain du congrès des Amis du "Devoir".

La réunion a eu presque le caractère d'une soirée de famille. On se sentait entre gens qui, s'ils ne voient pas les choses exactement sous le même angle...

Nous n'indiquons que quelques-unes des idées, appuyées d'exemples, de considérations d'ordre général, qu'a développées le conférencier.

M. Bourassa continuera sa besogne. Toutes ces semaines-ci il rencontrera nos amis de la ville et de l'extérieur.

Omer HEROUX.

NOTES MUNICIPALES

ON TEMPORISE. — Les INFIRMIERES S'EN VONT. — STATIONNEMENT DES VEHICULES. — On ajourne encore, paraît-il, l'étude du règlement du lait.

Une chose nous scandalise plus que le manque de fermeté dont témoignent les autorités municipales dans l'application du nouveau règlement du lait, c'est le traitement dérisoire payé par elles aux infirmières municipales.

BILLET DU SOIR

QU'ILS SONT HEUREUX

LES CHIENS...

La vie sociale, c'est l'état de perpétuelle contrainte. On se sent épié de partout. Aussi le passant, même le plus modeste, est-il un homme qui pose.

Le monsieur qui abordait l'autre jour une gentille légaluse a eu un de ces gestes révélateurs qu'il doit regretter depuis, mais il est pincé, il a montré le fond de son cœur et, franchement, il n'est pas joli.

La question était posée en anglais et la petite solliciteuse canadienne répondit en anglais: "Non monsieur, c'est pour un hôpital."

Avec une vivacité significative, le monsieur replongea vivement la main dans son gousset, en sortit une pièce de dix sous et glissa dans la fente.

Pourquoi ce geste a-t-il eu? On ne l'a pas vu, mais il est certain que le bonhomme estime que les œuvres qui s'occupent du soin des bêtes sont plus dignes de sympathie que celles qui s'occupent des humains.

Ne sont-ils pas nombreux, ceux dont le cœur est ainsi fait? C'est plus malheureux qu'on ne pense. A bien réfléchir, car si certains peuples avaient moins d'estime pour les chiens et plus pour les humains, il est probable que moins d'hommes, de femmes et d'enfants, rôteraient en Irlande, aux Indes, en Egypte et ailleurs.

Pierre NICOLET.

BLOC-NOTES

Retour de M. Borden

On annonce d'Ottawa que M. Borden vient de partir de la Caroline du Nord pour rentrer au Canada après une absence de quelques mois.

Le Québec

Le courrier nous apporte d'Angleterre le texte même de la lettre de M. Macphail au Spectator de Londres, en marge d'une étude sur un livre dont l'auteur résume des légendes mensongères à propos du Québec et des Canadiens français.

Papier-monnaie

Le bureau de statistiques financières de la New York National City Bank a récemment publié une compilation des sommes de papier-monnaie émises depuis quelques années par les différents pays du monde.

LA SESSION D'OTTAWA

LA CHAMBRE "RAPPORTE PROGRES" MAIS N'AVANCE PAS

On piétine sur place dans la discussion du bill de la franchise électorale. — Le budget de la Marine. M. Borden revient. — Monument aux soldats. — Suite de l'incident MacLean.

Ottawa, 6. — M. Borden devait arriver avec le budget le 13. Mais voilà qu'on annonce la présentation de nos comptes publics la veille de l'Assemblée.

Nous verrons, pour la première fois, M. Drayton évoluer entre les écueils de notre budget; il est improbable qu'il se montre plus élégant nautonnier que son prédécesseur qui, ainsi que le chacun sait, continue, comme le devoir, d'attendre dans l'ombre la volonté populaire pour se hisser à la place de l'évanescent chef du parti unioniste.

La députation a consacré deux heures à la discussion devenue quotidienne de la loi de la franchise électorale, après quoi le comité plénier a, suivant la formule consacrée, rapporté progressivement, ce qui a signifié dans la réalité qu'elle n'a aucunement progressé, qu'elle n'a pas adopté la moindre clause.

M. Jacques Bureau, en ouvrant le débat, exposa à la lumière, le rôle du gouvernement. Celui-ci trahit et coupait la loi de naturalisation de façon à priver du droit de vote les femmes qui ressentent le plus vivement l'odieux de l'admiration par arrêtés ministériels.

La naturalisation du mari comporte celle de la femme, rappelle M. Canon, de Dorchester. Pourquoi alors exiger de celle-ci un certificat de franchise électorale spécial? Il est temps de savoir, conclut-il, si l'on doit établir une fois pour toute le principe que dans ce pays le gouvernement peut violer à son gré les contrats consentis avec ses administrés.

M. H.-H. Stevens ne veut pas laisser ouvertes les plaies causées par la guerre, qui en a imprimé pour des millions et des millions, — et la réserve totale d'or n'était plus que de 12 pour cent. Les dettes nationales du monde ont monté de 40 milliards en 1914 à 265 milliards de dollars en 1920.

Le Québec

Le courrier nous apporte d'Angleterre le texte même de la lettre de M. Macphail au Spectator de Londres, en marge d'une étude sur un livre dont l'auteur résume des légendes mensongères à propos du Québec et des Canadiens français.

M. Ernest Lapointe reprend un argument dont on a déjà vu. On donne la naturalisation en retenant pour certains sujets, "un des principaux privilèges" qu'elle comporte. C'est illogique.

Journal de l'opinion

Un quotidien montréalais aussi peu influent qu'il est volumineux, — ce n'est pas peu dire, — a essayé, il y a quelques heures, d'établir une distinction entre le "Journal d'opinion" et ce qu'il appelle le "Journal de l'opinion".

Papier-monnaie

Le bureau de statistiques financières de la New York National City Bank a récemment publié une compilation des sommes de papier-monnaie émises depuis quelques années par les différents pays du monde.

Le français et le ministère des postes

Un dossier

Nous soumettons à nos lecteurs, sans commentaire pour aujourd'hui, le dossier suivant:

Pointe-Claire, P. Q., ce 8 mars 1920. L'Hon. Sénateur P.-E. Blondin, Ministre des Postes, Ottawa.

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi de vous signaler que La Presse de ce soir, publie que les employés du Bureau de Poste de Montréal reçoivent de ce temps-ci, un questionnaire en langue anglaise seulement.

Je crois que la plupart de ces messieurs sont de langue française, et sans vouloir prétendre dicter à qui que ce soit la conduite à suivre, je suis convaincu qu'en donnant à la langue française "sa place" chaque fois que l'occasion s'en présente, on aiderait beaucoup ceux qui, comme le soussigné, travaillent pour que l'entente et l'harmonie existent entre toutes les races qui habitent le Canada.

Veillez me croire, Monsieur le Ministre, Votre dévoué, J.-L.-Vital MALLETTE.

Personnelle

Ottawa, le 15 mars 1920. M. J.-L.-Vital Mallette, Pointe-Claire, P. Q.

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 8 mars, transmettant un article de La Presse, disant que les employés du bureau de poste de Montréal, reçoivent de ce temps-ci, un questionnaire en langue anglaise seulement.

Le Département ne connaît rien à ce sujet, mais je vais m'enquérir de la chose et vous ferai connaître le résultat de mes recherches. Votre tout dévoué, (Signé), P.-E. BLONDIN.

III

Pointe-Claire, P. Q., ce 3 avril 1920. L'Hon. Sénateur P.-E. Blondin, Ministre des Postes, Ottawa.

Monsieur le Ministre,

Il y a maintenant plusieurs jours que j'eus l'honneur de recevoir votre lettre du 15 mars, laquelle répondait à la mienne du 8 mars.

J'attends toujours les informations promises; et comme un autre journal est revenu à la charge sur le même sujet, j'ose vous demander la permission de laisser lire votre réponse quand elle viendra, afin de vous rendre justice et de prouver à ces messieurs que le ministère des postes n'a jamais eu en cette occasion l'intention de négliger ou d'offenser la langue française, une des langues officielles du Canada.

Veillez me croire, Monsieur le Ministre, Votre humble serviteur, J.-L.-Vital MALLETTE.

IV

Ottawa, le 7 avril 1920. M. J.-L.-Vital Mallette, Pointe-Claire, P. Q.

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 3 courant, référant de nouveau à la lettre du 8 mars, dans laquelle vous me disiez que les employés du bureau de poste de Montréal avaient reçu un questionnaire en langue an-

glaise seulement. Depuis que je vous ai écrit le 15 mars, j'ai référé immédiatement cette question à l'inspecteur des Postes à Montréal, lui demandant de faire une enquête et de m'en renvoyer un rapport à ce sujet. Aussitôt que j'en aurai reçu, je communiquerai de nouveau avec vous.

Je suppose que ce dernier n'est pas un "employé", qu'il est "fonctionnaire", et je vous avoue que je ne vois pas bien la différence. Le principe de l'emploi des deux langues officielles dans tous les documents émanant du gouvernement fédéral demeure le même, qu'il s'agisse d'employés ou de "fonctionnaires". Certaines gens voudraient bien limiter l'emploi du français à la seule province de Québec. En enlèverait-on Montréal maintenant? Il est de mon devoir de protester avec énergie contre tout empiètement sur les droits de la langue française, et je vous prie de me croire, Monsieur le Ministre, que je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

glaise seulement. Depuis que je vous ai écrit le 15 mars, j'ai référé immédiatement cette question à l'inspecteur des Postes à Montréal, lui demandant de faire une enquête et de m'en renvoyer un rapport à ce sujet. Aussitôt que j'en aurai reçu, je communiquerai de nouveau avec vous.

Je suppose que ce dernier n'est pas un "employé", qu'il est "fonctionnaire", et je vous avoue que je ne vois pas bien la différence. Le principe de l'emploi des deux langues officielles dans tous les documents émanant du gouvernement fédéral demeure le même, qu'il s'agisse d'employés ou de "fonctionnaires". Certaines gens voudraient bien limiter l'emploi du français à la seule province de Québec. En enlèverait-on Montréal maintenant? Il est de mon devoir de protester avec énergie contre tout empiètement sur les droits de la langue française, et je vous prie de me croire, Monsieur le Ministre, que je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

Encore une fois, monsieur le ministre, je tiens à vous remercier de ce que vous faites pour la langue française au Canada, et j'ai cru que je trouverais chez le seul ministre de notre nationalité dans le gouvernement actuel, le défenseur attitré de nos droits.

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI, 8 MAI 1920.

SAINT MICHEL ARCHANGE

Le lever du soleil, 4 heures 42.
Coucher du soleil, 7 heures 09.
Le lever de la lune, le soir, 11 h. 54.
Le lever de la lune, le matin, le 11, à 6 h. 57 m. du matin.

DERNIERE HEURE
LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET MODEREMENT CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 45
Minimum... 45
Même date l'an dernier... 45
Aujourd'hui minimum... 45
Minimum... 45
Même date l'an dernier... 45
BAROMETRE
8 h. du matin, 29.99; 11 h., 29.97; 1 h. de l'après-midi, 29.95.

LES PROFITS ET LEUR EFFET SUR LE COUT DE LA VIE

Une étude soumise au Railroad Labor Board aux Etats-Unis.

Washington, 7 (S. P. A.)—M. W. J. Lauck, ancien secrétaire du War Labor Board, a présenté aujourd'hui devant le Railroad Labor Board, une étude très fouillée sur les profits excessifs faits aux Etats-Unis et leur rapport avec le coût élevé de la vie.

viande où les profits ont augmenté de 300 à 400 pour cent, l'augmentation des salaires est si minime que même si les salaires avaient été augmentés de 100 pour cent, cette augmentation n'aurait affecté l'accroissement du prix des conserves de viande que de 5 pour cent.

Les douze compagnies qui produisent la moitié du sucre consommé aux Etats-Unis, ont réalisé au cours des années 1916, 1917 et 1918 des profits de \$34,000,000, tandis qu'elles n'avaient obtenu que \$11,000,000 de profits en 1912, 1913 et 1914.

Les profits excessifs ont continué après la signature de l'armistice. Les profits réalisés en 1919 sont de 140 pour cent plus considérables qu'avant la guerre, ce qui veut dire que les profits réalisés en 1919 sont le double de ceux réalisés en 1912, 1913 et 1914.

LA GRÈVE EN FRANCE

Paris, 7 (S.P.A.)—La grève se continue en France. Hier et aujourd'hui, plusieurs cheminots rattachés ont été arrêtés mais la plupart ont été remis en liberté. Le comité exécutif de la Fédération des cheminots a tenu une assemblée tumultueuse, hier soir. On fit que la majorité des chefs de la grève des cheminots veut contester la grève pourvu que cet acte ne paraisse être une capitulation devant le gouvernement.

Le gouvernement annonce que le service des trains sur presque tous les réseaux est meilleur. Les détracteurs tiennent bon cependant, on dit que les paquebots parviennent facilement à décharger leur cargaison. De nouvelles unions de cheminots se forment à travers la France pour faire entrer les cheminots qui ne font pas partie de la Fédération des grévistes. On dit que la Fédération des cheminots a perdu 30,000 membres depuis qu'elle a donné l'ordre de la grève.

Troupes mobilisées pour attaquer Mexico

El Paso, Texas, 7 (S.P.A.)—La mobilisation des troupes dans le but apparent d'attaquer la ville de Mexico, se poursuit à Juarez. On attend la confirmation de la nouvelle de la fuite de Carranza.

l'arrivée de Carranza à ce dernier endroit. Aux quartiers-généraux de Juarez, on a démenti la nouvelle qui disait que Carranza s'était enfui à Vera-Cruz. Cinq mille hommes de troupes de Sonora arriveront à Casas-Grandes aujourd'hui, en route pour Juarez.

Hamard Greenwood élu aux communes

Sunderland, Angleterre, 7 (S. P. A.)—Sir Hamard Greenwood, secrétaire en chef pour l'Irlande, a été réélu député au parlement aujourd'hui. Sir Hamard a dû se présenter de nouveau devant ses électeurs parce qu'il a été nommé récemment secrétaire pour l'Irlande. Sir Hamard Greenwood avait pour adversaire un candidat ouvrier. L'élu a obtenu 22,813 votes tandis que son adversaire en a obtenu 14,379.

Une médaille à M. Auckland

Washington, 7 (S. P. A.)—Sir Auckland Geddes, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, recevra une médaille de l'Institut Franklin le 19 mai, à Philadelphie. Le 25 mai, sir Auckland assistera à un dîner donné à New-York par les Pilgrims.

Hommage au pape

L'A. C. J. C. CELEBRERA LE CINQUANTIENNAIRE DU CONCILE DU VATICAN.

Fête de Jeanne d'Arc

Le conseil d'administration de l'Union Nationale Française a décidé de célébrer cette année de façon toute particulière la fête de Jeanne d'Arc. Le programme de ces fêtes que l'on est en train de préparer, promet d'éclipser tout ce qui s'est fait jusqu'à présent. Nous pouvons dire à présent par suite d'une indiscretion annoncer, qu'un grand-messe très solennelle sera célébrée le dimanche 16, à 9 heures du matin, à l'église Notre-Dame.

Trois cent cinquante ouvriers en grève

Les Trois-Rivières, 7 (D.N.C.)—Une nouvelle grève a été déclarée aux chantiers de construction de l'International Paper Co. Les entrepreneurs généraux, la St. Maurice Lumber Co., offrent une augmentation de cinq sous de l'heure à ceux qui touchent déjà 36, 40 et 50 sous de l'heure. Les ouvriers, qui font partie de l'Internationale, réclament 50 sous de l'heure pour les journaliers et 70 sous pour les menuisiers-charpentiers et les autres hommes de métier. Ils réclament aussi la journée de huit heures. Cette grève affecte environ 350 ouvriers, dont 27 briqueteurs qui ne réclament rien.

Remise au 14 mai

La cause des sept conducteurs du Pacifique Canadien, arrêtés samedi dernier, et traduits devant le magistrat Cusson, pour répondre à une grave accusation, a été remise au 14 mai. La poursuite n'était pas prête à procéder.

Les assises à Québec

Québec, 7 (D.N.C.)—Le cabinet provincial, à sa dernière séance, a fixé au 10 juin le nouveau terme des assises criminelles. Durant ce temps on entendra les causes suivantes: Joseph Remillard, accusé du meurtre de l'ex-lieutenant Lucien Morrissette; Topping, Proteau et Levasseur, accusés du vol des \$71,000 à bord de l'Océan Limité; Edouard Grondin, accusé de voies de fait.

Une action de \$23,000

Me Pariseau a fait enregistrer, ce matin, au greffe de la cour supérieure, une action en radiation d'hypothèque, au montant de \$23,300. L'action qui a été prise par M. Georges Marcell, financier et courtier d'immobilier, contre la Stammeresse Realty Co., et M. Napoleon Herbert, est rapportable dans les délais légaux.

LA PAIX AVEC LA RUSSIE

LA GRANDE-BRETAGNE EST LA VEILLE D'ENTRER EN POUR-PARLERS AVEC LES SOVIETS. TCHITCHERIN DONNE UNE REPONSE FAVORABLE. L'AVANCE BOLCHEVISTE EN CRIMEE.

Londres, 7 (S. P. A.)—La Grande-Bretagne est à la veille d'entrer en pourparlers avec la Russie soviétique. Lord Curzon, le secrétaire du ministère des Affaires étrangères, a déclaré au commissaire soviétique, M. Tchitcherine, que le gouvernement anglais désirait négocier avec le général Wrangel, commandant de l'armée volontaire russe. La Grande-Bretagne désire entrer en pourparlers au sujet de l'avance bolcheviste en Crimée. M. Tchitcherine a répondu au gouvernement britannique que le gouvernement soviétique russe était prêt à entrer en négociation. Les hostilités ont cessé sur le front de la Caucasic. Le gouvernement soviétique a demandé aux gouvernements de différents Etats de la Caucasic pour commencer des négociations immédiates.

Le gouvernement soviétique promet de prendre les intérêts du gouvernement britannique en Caucasic. M. Tchitcherine dit que le résultat de ces pourparlers sera probablement une entente entre la Russie et la Grande-Bretagne.

HOLLANDE-RUSSIE

La Haye, 7 (S. P. A.)—La Hollande ne renouera pas ses relations avec la Russie soviétique avant que la Ligue des nations ait décidé de négocier la paix avec les bolchéviki.

RUSSES ET JAPONAIS

Londres, 7 (S.P.A.)—Un message de Moscou mande qu'un armistice a été signé entre Russes et Japonais à Vladivostok.

BOLCHEVIKI DEFAITS

Tokio, 7 (S.P.A.)—La quatrième division japonaise a vaincu, le 29 avril, quatre mille bolchéviki près de Khabarovsk, en Sibirie, sur la frontière de la Mandchourie. Une dépêche reçue à Londres le 27 avril disait qu'une maison d'affaires russe de Tien-Tsin, Chine, avait reçu un câblegramme annonçant l'annihilation d'une division japonaise dans le district de Khabarovsk. La dépêche ajoutait qu'on ne pouvait avoir la confirmation officielle de la bataille. Le commandant japonais a dit que la cause de la prise de Vladivostok, au début du mois d'avril, par les troupes japonaises a été les actes agressifs des Bolchéviki à Khabarovsk, Nikoisk et Vladivostok.

PAS D'AIDE MORALE AUX POLONAIS

Londres, 7 (S.P.A.)—La Grande-Bretagne ne donne pas d'aide morale au matériel à l'attaque polonaise contre les Bolchéviki. L'on dit de source autorisée que le premier ministre Lloyd George a dit au ministre des Affaires Etrangères polonais, Stanislas Patek, alors que celui-ci était à Londres, que la Grande-Bretagne regardait avec défaveur l'agression polonaise mais qu'elle serait prête à aider la Pologne si elle était attaquée par les Bolchéviki. Il n'y a pas eu d'autres pourparlers entre la Grande-Bretagne et la Pologne avant la grande offensive de cette dernière contre les russes bolchévistes. Répondant à une question à la Chambre des Communes demandant s'il était sage de faire remarquer à la Pologne que les frontières tracées par le conseil suprême ne pouvaient être changées par une bataille, M. Bonar Law, le leader du gouvernement a dit que la Pologne le savait, et qu'il était inutile de le lui répéter.

Trop malade pour comparaître

Mme Philomène Decelles a été récemment arrêtée par les agents de police, alors qu'elle venait d'abandonner, dans un champ, un nouveau-né. Traduite au poste, le chef a jugé la femme trop malade pour la conduire en cour de police. Il l'a envoyée à l'infirmerie de Sainte-Dorée. Ce matin, elle devait comparaître devant le magistrat Lee, mais les gardes ont cru qu'elle était encore trop malade pour la trainer en cour. La comparution est remise au 12 mai.

Blessé par une explosion

Québec, 7 (D.N.C.)—M. Joseph Breton, de Ste-Germaine de Dorchester, âgé de 28 ans, a été transporté à l'hôpital de Lévis, hier. Breton travaillait pour la "North American Pulp Co." et s'occupait du flottage du bois sur la rivière Etchemin. Breton était chargé de faire sauter à la dynamite un amoncellement de bois mais il n'a pas eu le temps de le sauver après avoir allumé une mèche, et il fut blessé par l'explosion. Breton a une main presque arrachée et un côté de la figure complètement écorché. Son état inspire de graves craintes.

Feu sir Louis Jetté

ARRIVEE DE LA DEPOUILLE MORTELLE A MONTREAL. Les funérailles de sir Louis Jetté auront lieu à Québec, samedi, le 8 du courant. Après la cérémonie, la dépouille mortelle sera transportée à Montréal, par le Pacifique Canadien, et arrivera à Montréal, à la gare du Mile-End, à 8 h. du soir (nouvelle heure). De la gare elle sera transportée au cimetière. Parents et amis sont invités à assister.

EN ALLEMAGNE

ELECTION D'UN PRESIDENT

Londres, 7 (S. P. A.)—Une dépêche envoyée à l'Exchange Telegraph mande que les Allemands seront appelés à se choisir un président à la fin du mois d'août. On dit que le président Ebert ne se portera pas candidat.

L'EVACUATION DE LA RUHR

Berlin, 6 (S. P. A.)—Les troupes bavaroises qui occupent le bassin de la Ruhr ont évacué la région. L'Assemblée prussienne organisera une garde locale qui agira de concert avec la police de l'Etat.

LE SERVICE MILITAIRE AERIEN DESORGANISE

Berlin, 7 (S. P. A.)—On annonce que, pour se conformer aux termes militaires du traité de Versailles, l'Allemagne a désorganisé son service d'aviation militaire. La commission de l'Entente veut détruire tous les aérodromes et autres établissements qui servent à l'aviation militaire. Ces constructions ont coûté 60,000,000 de marks à l'Allemagne. La commission ne laissera à l'Allemagne qu'un hangar et qu'une fabrique d'aéroplanes.

LA CULTURE

Berlin, 7 (S. P. A.)—La diète prussienne vient de décider de former une association pour le développement de la culture. Le peuple désire s'établir sur des terres. On dit qu'il y a actuellement en Prusse 375,000 acres de terrains privés qui appartiennent à l'Etat et qu'il y a 35,000 acres de terrains privés qui sont inexploités.

GREVE MENAÇANTE

Berlin, 7 (S. P. A.)—Les employés de banques de Berlin ont décidé, hier, au cours d'une assemblée qu'ils se mettront en grève le 10 mai si les banques ne leur accordent pas l'allocation qu'ils demandent.

SUGGESTION DU JUGE DUCLOS

LA TAXE SUR LES REQUETES CREANT LES COMMISSAIRES DE LA COUR SUPERIEURE DEVRAIT ETRE AUGMENTEE.

Ce matin, Clément Ogden Reifeinsteil a présenté au juge Duclos une requête pour être nommé commissaire de la Cour supérieure. Le juge Duclos a profité de la présence, en Cour de pratique, du secrétaire provincial, M. Athanas David, pour lui suggérer qu'il serait opportun que les taxes prélevées sur les requêtes de ce genre fussent augmentées par le procureur-général. Si la taxe, qui est actuellement de deux ou trois piastres, a-t-il prétendu, était portée à dix, quinze dollars ou plus, ceci aurait pour effet de diminuer le nombre de ces requêtes, et de mettre ordre à certains abus qui se sont glissés dans le passé. De cette façon, les commissaires seront peut-être moins nombreux, mais ils n'en seront que plus attentifs à remplir scrupuleusement leur devoir. Il n'y a aucun doute que le dévoué secrétaire provincial prendra en considération les remarques du président de la Cour de pratique. Après avoir fait ces remarques, le juge Duclos a accordé la requête présentée par M. Clément Ogden Reifeinsteil.

La situation est tendue

Québec, 7 (D.N.C.)—La grève des employés de la maison J. B. Renaud ne s'améliore pas. La maison Renaud a refusé de faire aucune concession aux deux délégations de ses employés qui se sont présentées aux directeurs, hier. Les délégués ont offert à la maison Renaud de soumettre le différend à un comité d'arbitrage ou aux autorités religieuses. Les directeurs ont laissé entendre qu'ils auraient mieux réglé la difficulté eux-mêmes. La situation est très tendue et la rumeur commencent à se répandre que, si le différend ne se règle pas bientôt, les employés des autres départements de la maison Renaud et ceux des autres maisons de gros se mettront en grève pour supporter les demandes de leurs confrères.

Un héritage qui vient à temps

Atlantic City, 7 (S.P.A.)—Une vieille femme comparait devant le magistrat Goldberg pour répondre à l'accusation d'avoir volé une bouteille de lait. Le juge l'a reconnue bien qu'elle ait donné un faux nom et lui a déclaré qu'il avait pour elle un chèque de \$5,000. L'accusée était une héritière que l'on recherchait. La plainte a été renvoyée, la vieille ayant déclaré qu'elle avait volé parce qu'elle avait faim.

Au tour de la Turquie, le 11 mai

Paris, 7 (S.P.A.)—Le traité de paix avec la Turquie sera remis à la délégation turque, le mardi, 11 mai. La cérémonie aura lieu dans le salon de l'Horloge, au ministère des Affaires étrangères où ont eu lieu les séances plénières de la conférence de la paix.

M. Borden à Ottawa

Ottawa, 7 (S.P.C.)—On annonce que M. Robert Borden sera de retour à Ottawa, la semaine prochaine. La date de son arrivée dans la capitale n'est pas encore connue.

La livre sterling

Cours du change sterling, à New-York et à Montréal. Liv. sterling à N.Y., à Montréal. Papier à 60 jours 379.25 420. Id., à demande... 385.25 426. Par câble sous-marin... 388.25 427. Cours du change new-yorkais sur la place montrealaise, 10 5-8 de prime. Le franc (N.-Y.), 16.38. Marks, 195. Taux d'escompte, à Londres, 6 5-8 pour cent. Taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, 7 pour cent.

OÙ DÉPOSERA-T-ON CES OBLIGATIONS?

CELUI QUI POURRAIT LE DIRE EST MORT — UN ANNEAU QUI MANQUE — VAINES RECHERCHES.

New-York, 7 (S. P. A.)—Les agents fédéraux éprouvent une nouvelle difficulté, imprévue cette fois, à retracer les obligations dérobées mystérieusement chez les courtiers et les banquiers; ils ont appris hier que Mortimer Bernstein, mieux connu sous le nom de Morty Burns, l'entremetteur de Nicky Ornstein et de Sullivan, est mort il y a trois semaines, dans un hôpital de cette ville. Un anneau de la chaîne se trouve ainsi perdu, et un anneau fort important, car il appert que Bernstein a reçu de la compagnie Arstein Sullivan, en faillite, des obligations pour une valeur de \$2,500,000 pour les remettre aux chefs de la bande organisée de Cleveland. Lui-même faisait partie du groupe Gondorf, réputé pour ses manœuvres frauduleuses. C'est la confession de Joe Glück, qui a amené M. Saul Myers, avocat d'une compagnie de courtage, volée, et M. John Dooling, procureur du district, à se lancer à la poursuite de Bernstein, afin de mettre la main sur les obligations dérobées. Les deux avocats ont fait des recherches chez les parents du défunt, mais sans succès; ils ont dit la conviction que Bernstein était l'âme de toute la conspiration. L'enquête se poursuit encore devant le commissaire Gilchrist.

Vol en pleine rue

Henry Behring, du Témiscamingué, s'est fait voler hier soir, angle Craig et Windsor. L'étranger sortait de la gare et trois hommes l'ont assailli. Quand les voleurs ont disparu, la victime n'avait plus de montre et 80 avaient disparu de son gousset. La police est sur la piste.

Chez un tailleur

A. Rubenstein, marchand tailleur, 122 rue Saint-Laurent, a constaté ce matin que son magasin avait été enfoncé. Douze pièces de drap avaient disparu. Le drap volé est évalué à \$5,000. Les pièces avaient soixante verges.

Une leçon profitable

Armand Germain, de la rue Mont-Royal, a été condamné par le magistrat Cusson à payer \$200 d'amende ou à passer deux mois à Bordeaux. C'est un chauffeur dont l'auto est venue en collision avec une autre machine et qui n'a pas daigné arrêter pour relever la victime. On a prétendu qu'il était ivre au moment de l'accident.

Huit jours à l'ombre

Thomas Checter, accusé du vol d'un imperméable, a avoué sa culpabilité. Le poursuivant a voulu retirer sa plainte, mais le magistrat Lee n'a rien voulu entendre. Il a condamné le voleur à huit jours de prison.

Nouvel échevin

Waterloo, 7 (S.P.A.)—La ville de Granby vient d'élire un nouvel échevin, dans la personne de M. Marc-Aurèle Fournier, comme représentant du quartier Centre, pour remplacer le Dr J. A. Beaudry, qui doit aller s'établir à Montréal, bientôt.

Visites pastorales de Mgr Cloutier

Les Trois-Rivières, 7 (D.N.C.)—Mgr F. X. Cloutier doit commencer sa visite pastorale au cours de ce mois et voici l'itinéraire qu'il s'est tracé: la Pointe-du-Lac, 20-21 mai; Saint-Thomas-de-Caxton, 21-22; Saint-Barnabé, 22-23; Saint-Séver, 23-24; Notre-Dame-des-Neiges, 24-25; Saint-Mathieu-de-Caxton, 25-26; Saint-Elie-de-Caxton, 26-27; Saint-Paulin, 27-28; Saint-Alexis, 28-29; Saint-Charles-de-Mandeville, 29-30; Saint-Didace, 30-31; Saint-Edouard, 31 juin; Sainte-Angele, 1-2 juin; Saint-Louis, 2-3; Sainte-Ursule, 3-4; Saint-Justin, 4-5; Maskinongé, 5-6; Louiseville, 6-7; Yamachiche, 7-8; Saint-Pierre-de-Shawinigan, 8-9; Saint-Bernard-de-Shawinigan, 9-10; La Présentation d'Almaville, 10-11; Sacré-Coeur-de-Shawinigan, 11-12; Saint-Marc-de-Shawinigan, 12-13; Sainte-Flore, 13-14.

Mort de la femme de Sam Gompers

Washington, 7 (S.P.A.)—Mme Samuel Gompers, femme du président de la Fédération Américaine du Travail, est morte, ici, ce soir, après une longue maladie. Elle était âgée de 69 ans et était mariée à M. Gompers depuis plus de cinquante ans. Les funérailles auront lieu, ici et le corps sera transporté à New-York pour y être inhumé, dimanche.

Confisquée

Melbourne, 7 (S.P.A.)—Le gouvernement australien a confisqué une circulaire venant des Etats-Unis et qui portait ce titre: Obligations pour le premier emprunt du gouvernement élu de la république irlandaise.

EN QUELQUES LIGNES LE "SCOTIAN" A MONTRÉAL

QUINZE JOURS APRES LES AUTRES

Guelph, Ontario, 7. (S.P.A.)—La ville de Guelph adoptera le régime de l'avance de l'heure le 15 mai prochain.

LE PRIX AUGMENTE ENCORE

Hamilton, 7. (S.P.A.)—Les cultivateurs demandent \$7 pour un sac de pommes de terre sur le marché d'Hamilton. Ils se moquent de la campagne entreprise par les négociants pour ne pas se servir de ce tubercule. Ils sont d'avis que le prix montera encore.

LES AMERICAINS SE NOURRISSENT MAL

Paris, 7. (S.P.A.)—La duchesse de Clermont-Tonnerre, qui a visité les Etats-Unis, l'autonne dernier, a écrit un livre sur son voyage. Elle se plaint surtout de la nourriture qu'elle a dû absorber. Elle dit que les Américains se nourrissent mal.

POUR REMPLACER LA GAZOLINE

Rome, 7. (S.P.A.)—Le Dr Pastieci, de Rome vient de découvrir une méthode pour produire économiquement de l'hydrogène liquide. Ce hydrogène pourra servir pour faire marcher les automobiles; un gallon de ce liquide suffira pour faire un trajet de 250 miles. L'hydrogène servira aussi à faire marcher les locomotives et les engins des paquebots.

LES MOULEURS ESPÈRENT TOUJOURS

ON ESPERE QUE CETTE GREVE SERA BIEN TOT TERMINÉE — ON EST D'UN DISCRETION PARFAITE — LES CAMIONNEURS.

La grève des mouleurs n'est pas encore terminée. Les patrons continuent toutefois de céder aux demandes de leurs employés. Comme nous le disions hier, une quinzaine d'usines sont encore affectées par cette grève qui, nous l'espérons, se terminera bientôt. Au delà de 500 ouvriers demeurent encore en grève. Aux quartiers-généraux de l'association, l'on refuse de nous donner de plus amples détails sur la situation. Cet après-midi, il y aura nouvelle assemblée des membres de ce syndicat. Les mouleurs réclament la semaine de 48 heures et un salaire de 90 sous de l'heure. Apparaissent, ils avaient 72 sous 1-2 de l'heure avec la journée de neuf heures.

CHEZ LES CAMIONNEURS

La situation n'a pas changé chez les camionneurs. Il est probable que ceux-ci en arriveront à une entente avec leurs patrons et que les citoyens n'auront pas à subir l'inconvénient d'une grève des transports.

Faute de juridiction

Ottawa, 7—Le bureau des chemins de fer a renvoyé, faute de juridiction, les plaintes faites par le Board of Trade, de Montréal, et des manufacturiers au sujet du refus des agents des chemins de fer canadiens de recevoir le paiement d'avance des taxes de transport des marchandises. Les autorités américaines, à cause du change exigent que les exportateurs canadiens payent en monnaie américaine et tous admettent la légitimité de cette demande. Les Etats-Unis vont abolir l'ordre analogue des obligations des importateurs à payer en monnaie canadienne. La commission des chemins de fer va présenter cette question à la commission commerciale internationale, et l'on propose que les importateurs paient la moitié en argent américain et le reste en argent du Dominion.

Sur les Grands Lacs

Le Pacifique Canadien annonce la reprise de son service de navigation sur les Grands Lacs pour cette semaine, à moins que la température ou les glaces ne s'y opposent. Dans cette alternative, les premiers départs de navires seront retardés de quelques jours. On pourra maintenant expédier du fret à Port-Arthur, Fort-William et les autres centres de l'Ouest, via Port-McNicoll et Owen Sound, les ports terminal de l'Est, il y aura durant toute la saison cinq départs par semaine dans chaque direction. La route des Grands Lacs a toujours été très populaire parmi les touristes et cette année surtout, en prévision de l'affluence considérable de visiteurs qui se rendront dans l'Ouest canadien, on compte au Pacifique Canadien un fort active saison.

Les employés décident d' eux-mêmes

Saint-Romald, 7 (D.N.C.)—Le conseil municipal de cette ville adresse aux employés du tramway de Lévis la décision qu'il a prise de ne pas se rendre à leur demande d'augmenter les taux. En réponse à cette lettre, le président de l'union des employés a averti le conseil qu'à partir d'aujourd'hui, 7 mai, les employés ne feront plus le service à Saint-Romald. La compagnie des tramways ne s'est pas prononcée sur le sujet. Elle laisse agir ses employés.

De passage à Québec

Québec, 7 (D. N. C.)—S. G. Mar Guerra, archevêque de Santiago, Cuba, est de passage à Québec. Il s'embarquera demain pour l'Europe.

Au bain

Québec, 7 (D. N. C.)—Téléphone Gagnon et Roméo Remillard, condamnés tous les deux au pénitencier pour la vie, sont partis de Québec ce matin pour Saint-Vincent-de-Paul.

Sympathies

Sur motion de MM. Delisle et Prévost, organisateurs des syndicats catholiques et nationaux, les membres du cercle Léon XIII ont adopté une résolution de sympathie à l'adresse de M. J.-P. Malo, secrétaire de ce cercle, qui vient de perdre son fils aîné.

LE TRAMWAY

LES ENNEMIS DES OUVRIERS

UN DELEGUE DU CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL, NE MENAGE POINT LES EMPLOYES DE TRAMWAYS QUI SOLlicitent L'APPUI DES OUVRIERS SYNDIQUES. — UN ARBITRAGE.

Les employés de tramways vont soumettre à l'arbitrage leurs réclamations, en vertu de la loi Lévesque. Ils ont reçu l'appui moral du conseil des Métiers et du Travail, bien que ce dernier ne voit guère d'un bon oeil l'augmentation du tarif qui pourrait résulter. Ils se réuniront, mercredi prochain, pour discuter les mesures à prendre.

M. Aurèle Lacombe et M. J.-L. Bourbonnière ont sollicité, hier soir, l'appui du Conseil des métiers et du Travail, dans leurs demandes d'augmentation de salaires. Selon son habitude, le Conseil accorde son appui moral; il n'agit efficacement que lorsque la chose est justement motivée et qu'un groupe d'ouvriers se plaint d'être exploité. Hier, le Conseil n'a pas agi pour ainsi dire en faveur des employés de tramways, il leur a prêté plutôt un vague appui.

On sentait un certain malaise parmi les délégués ouvriers réunis, car tous connaissent fort bien le sort qui les attend, s'ils combattent aux côtés des employés de tramways: ce sont eux-mêmes, les ouvriers, qui payeront les augmentations accordées et non la compagnie des tramways, puisqu'elle haussera immédiatement ses tarifs. M. Lacombe a voulu placer la question sur un autre terrain, en déclarant qu'il s'agit pour le Conseil, non pas de décider lui-même des augmentations requises, mais d'approuver la démarche d'un groupe organisé qui réclame un meilleur traitement; il a souligné le fait que d'autres corps de métiers ont reçu l'appui du Conseil sans qu'aucun de ses membres ne se soit levé pour dire que leurs démarches allaient causer une augmentation de certains produits.

Cependant, l'impression première est demeurée, lorsque plusieurs délégués ont exprimé leur opinion. M. Smythe, de l'Union Typographique n'a point objection aux demandes des employés de tramways, à condition que la Compagnie seule en supporte le fardeau, en diminuant ses profits et ses dividendes, chez ses actionnaires.

"Nous voudrions, a-t-il dit, que les employés des tramways protestent contre l'augmentation du tarif à 8 ou 10 sous du billet de passage et qu'ils réclament plutôt un partage des profits, extraordinaires de la Compagnie".

M. Schubert, des ouvriers en confection, a développé la même idée, en déclarant que les employés de tramway devraient s'organiser de manière à contrôler les prix de passage fixés par la Compagnie, et à dire son mot dans la répartition des profits. A moins qu'ils n'obtiennent le contrôle de l'industrie du tramway, a-t-il ajouté, les employés de tramways seront considérés comme les ennemis des ouvriers.

Retraites fermées

Des retraites fermées pour jeunes gens et en particulier pour les étudiants de l'Université, seront données pendant les mois des vacances au Couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe. Ces retraites peuvent être suivies privément ou par groupes, au choix des retraitants. Les étudiants qui le désirent ont la liberté de se réunir par groupes de cinq ou six, et, après entente avec le Père Directeur des retraites, de fixer la date, à leur convenance. On est prié de s'adresser au Rév. Père Directeur des Retraites, Couvent des Dominicains, Saint-Hyacinthe.

Réunion d'instituteurs

L'Association du Bien-Être des Instituteurs et des Instituteuses de Montréal, tiendra une assemblée, vendredi soir, à 8 h. et quart, à la salle Saint-Onge, angle des rues de la Roche et Mont-Royal (entrée de la salle, No 655, rue Mont-Royal). Les tramways de la rue Amherst et du circuit Mont-Royal, conduisent directement à cet endroit. Tous les membres sont instamment invités à assister à cette importante réunion. Des questions du plus haut intérêt y seront discutées. (Communiqué).

TRIBUNAUX CIVILS

UN MARIAGE DÉCLARÉ NUL

LES EPOUX AVAIENT CONTRACTÉ LE MARIAGE AUX ETATS-UNIS. — A PROPOS D'UN REGLEMENT DE LA CITE. — JUGEMENT DE LA COUR SUPREME EN FAVEUR DE CETTE DERNIERE.

Le juge Dugas a annulé, hier après-midi, le mariage contracté par Dame Alice Lahaye avec Adjour Gaudreault, à Fort Covington, Etat de New-York.

La demanderesse Dame Lahaye, alléguait que ce mariage était nul, parce que lorsqu'ils l'avaient contracté, les parties étaient mineures, et n'avaient pas le consentement de leurs parents. C'est pour cette raison que les époux s'étaient enfilés de Montréal aux Etats-Unis, et ce, à la demande du défendeur. Ils se sont mariés, secrètement, dans l'église Ste-Marie, à Fort Covington, le 25 mai 1912, sans les formalités requises, telles que publication de bans, présence de témoins.

Après examen de la preuve et des documents produits, le tribunal a maintenu les prétentions de la demanderesse, et a déclaré le mariage contracté entre les deux parties nul et sans effet.

LA COUR SUPREME SE PRONONCE

Le droit pour la cité de Montréal de passer des règlements prohibant la construction de maisons d'affaires sur les rues résidentielles, a été confirmé, par le jugement rendu, cette semaine, à Ottawa, par la Cour Suprême, dans la cause de la cité de Montréal, contre James Morgan.

La cité, avait soulevé trois questions: (1) le règlement No 570 était-il autorisé par la charte de la cité; (2) s'il est autorisé, défend-il l'érection d'un garage public sur cette partie de la rue Jeanne-Mance, où est actuellement le garage Morgan; (3) quelles conséquences entraînerait pour l'intime Morgan, la violation de ce règlement; la simple pénalité que prévoit le règlement ou l'ordre, en plus, d'avoir à démolir ou modifier l'immeuble construit.

La majorité de la Cour a décidé que le paragraphe 44a de l'article 30 de la charte, donnait à la cité le droit d'adopter et de mettre en vigueur le règlement No 570; ainsi, le garage de l'intime est de toute évidence, en contravention avec la loi, et l'imposition d'une pénalité n'empêche pas à la cité le droit de faire démolir ou modifier ce qui a été fait en violation d'une obligation.

La Cour suprême a donc maintenu la légalité du règlement 570, renversé le jugement de la cour du Banc du Roi, siégeant en appel, et rétabli le jugement de la Cour supérieure, avec la modification suivante: au lieu d'ordonner la démolition de cette partie du garage que M. Morgan a érigé à l'angle des rues Jeanne-Mance et Sherbrooke est, en violation des règlements municipaux, qui réservent cette partie de la rue comme quartier résidentiel, la Cour suprême déclare, cependant, que, si M. Morgan a, dans six mois, mis la bâtisse en accord avec le règlement, l'ordre décrétant la démolition ne sera pas mis en force.

Chemin de fer National du Canada

SERVICE DIRECT DE VOYAGEURS ENTRE QUEBEC ET ST-JEAN, N.B., PAR LE PONT DE QUEBEC.

Le chemin de fer National du Canada donne un service direct pour voyageurs entre Québec et St-Jean, N.B., par le pont de Québec et la route de la vallée de St-Jean. Le train quitte Québec, gare du Palais, à 3 h. 45 p.m., les lundis, mercredis et vendredis, arrivant à St-Jean, N.B., à 2 h. 5 p.m. les mardis, jeudis et samedis.

Au retour, le train quitte St-Jean, N.B., à 12 h. 55 (midi) les mardis, jeudis et samedis, arrivant à Québec (gare du Palais) à 11 h. a.m., les mercredis, vendredis et dimanches.

Un service direct de wagons-buffets, de wagons-lits et de wagons-salons est mis en fonctionnement dans les deux directions.

On peut obtenir des billets et des renseignements complets au bureau des voyageurs de la ville, 230 rue Saint-Jacques, ou chez l'agent du chemin de fer National du Canada le plus rapproché de chez soi. (réc.)

CHOSSES MUNICIPALES

UNE OBJECTION QUI SURGIT

LE PROJET D'ETABLISSEMENT DE CASERNES MILITAIRES AU PARC DE MAISONNEUVE EST COMPROMIS PAR LES DISPOSITIONS MEMES DE LA LOI QUI REGIT LA COMMISSION DU PARC.

Le projet d'établir des casernes au parc de Maisonneuve vient d'être entravé dans une phase imprévue. Un point de la loi surgit, parait-il, contre pareil établissement des militaires sur le parc.

La loi provinciale qui a créé la commission du parc de Maisonneuve en 1912, lui a donné des pouvoirs spéciaux, dont elle ne peut maintenant déroger en faveur de qui que ce soit. En vertu de sa constitution, la commission peut encourager l'étude des lettres et des sciences en élevant des bibliothèques, des musées, des jardins zoologiques dans les limites du parc; elle peut aussi permettre la construction de théâtres, de terrains de jeux, de salles de concerts et autres lieux d'amusement. En un mot, elle doit s'intéresser à l'éducation et à l'instruction.

Le service militaire entre-t-il dans ce domaine? C'est le problème qui se pose, et Me Charles Laurendeau est chargé par les administrateurs de le résoudre, en soumettant son opinion.

Les articles 14, 15, 18, 19 et 24, de la loi de la commission du parc de Maisonneuve, définissent ses pouvoirs et prérogatives.

"Art. 14. — Les commissaires auront le pouvoir de tracer, faire et exécuter des plans pour l'établissement de promenades, boulevards, voies de communications, champs de récréation, terrain de jeux, rues et jardins publics, dans les limites des propriétés qui seront alors sous leur juridiction. Ils pourront aussi encourager l'étude des lettres, des sciences et des arts; ériger et maintenir des bibliothèques et des musées publics, dans les limites du dit parc."

"15. — Dans l'intérêt de l'instruction et de l'éducation il sera loisible à la commission de faire toutes conventions qu'elle jugera convenables, avec une ou plusieurs maisons d'éducation, collèges, corporations, universités ou écoles d'enseignement supérieur, pour aider, subventionner ou établir telles institutions dans les limites du territoire sous sa juridiction. Elle pourra aussi permettre à telles institutions d'ériger, maintenir et exploiter à perpétuité leurs établissements sur les terrains qu'elle leur désignera. Néanmoins telle permission ne sera pas donnée à moins d'être ratifiée par le conseil de la cité de Maisonneuve."

"18. — La commission aura le pouvoir d'organiser, maintenir et exploiter dans les limites du parc Maisonneuve, des terrains de jeux pour tous genres d'amusements athlétiques et sportifs, des champs de course, hippodromes, des écoles d'éducation, d'aviation, d'automobiles, des expositions, jardins zoologiques et botaniques, théâtres, hôtels, clubs, cafés-concerts, restaurants et vaudevilles."

"19. — Il est également loisible à la commission de construire ou faire construire tous bâtiments, édifices ou ouvrages quelconques pour atteindre le but de la présente loi. Elle pourra également louer ou affermer, aux conditions qu'elle jugera à propos, les privilèges, droits, franchises et permis susceptibles d'être exploités dans le dit parc. Néanmoins aucun tel bail ne sera fait pour une période excédant dix ans, à moins d'être ratifié par le conseil de la cité de Maisonneuve."

"24. — Nonobstant toute loi à ce contraire, la commission est autorisée à faire avec l'Association de l'exposition industrielle de Montréal, tous les arrangements qu'elle jugera à propos, pour aider cette corporation à s'établir et à tenir ses expositions dans les limites du parc de Maisonneuve."

La terre perd des bras

Paris, 7. — (S.P.A.) — On attribue la pénurie de vivres qui sévit actuellement en France aux millions d'employés de ferme qui ont été enlevés à l'agriculture par suite de la guerre.

On présentera prochainement à la Chambre des députés un projet de loi pour permettre aux cultivateurs de ferme d'acheter ou de louer des lopins de terre. Les socialistes s'opposent à cette mesure car elle est contraire à leurs principes qui veulent la diminution de la propriété individuelle.

L'OEUVRE DE L'UNIVERSITÉ

M. JOSEPH BEAUBIEN, MAIRE D'OUTREMONT. S'OUVERTURE \$2,000. LA COMPAGNIE FROST, \$500 — A LONGUEUIL.

Parmi les plus récentes souscriptions en faveur de l'Université de Montréal, mentionnons celles de M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, et de la compagnie Charles E. Frost. M. Beaubien s'est inscrit pour une somme de \$2,000 et la compagnie Frost a souscrit \$500. Des paroles d'encouragement, accompagnant les chèques de ces nouveaux bienfaiteurs.

Le secrétariat de la campagne, qui est, comme nous le disons hier, établi dans l'immeuble de La Presse, chambre 19, continue à recueillir les contributions en faveur de l'Université et on nous apprend ce matin que les Dimanches de l'Université, dont l'inauguration s'est faite à Laprairie, il y a deux semaines, vont se continuer incessamment. Au secrétariat, on est occupé à faire vérifier le travail accompli par quelques paroisses au cours de la campagne active.

On nous signale entre autres la paroisse de Longueuil qui, par l'entremise de son secrétaire de comité, M. J.-O. Moquin, vient de faire parvenir un résumé très intéressant de la campagne qui s'est faite à Longueuil et qui va se continuer, car Longueuil a l'ambition de dépasser quelques-unes des paroisses qui, en raison de leur population et de leur état de fortune, sont en mesure de signaler tout particulièrement.

Trente-trois sollicitateurs à Longueuil ont recueilli 353 souscriptions s'élevant au jolii montant de \$10,679.85, ce qui représente une moyenne d'au moins \$30 pour chaque sollicitateur. M. Moquin, le dévoué secrétaire de comité paroissien, dit que le travail va se continuer car il reste des foyers qui n'ont pas reçu la visite des zélés de l'oeuvre.

Le comité exécutif de l'Université tient à remercier tout particulièrement les dévoués sollicitateurs de la paroisse de Longueuil dont il nous communique les noms. Ce sont M. Fabbé J. G. Payette, curé, M. M. Vic, Mainville, E. A. Riendeau, J. E. Carrière, Léo. Daigault, Alf. Préfontaine, Hector. Sainte-Marie, Jos. Hébert, Alex. Sainte-Marie, Art. Vincent, Lorenzo Robert, Wil. Dionne, Ray. Mercille, Ernest Day, Cyrille Cantin, L. J. E. Brais, notaire, J. R. Goyette, René Rheaume, R. A. Vincent, Ulric Matte, Henri Sainte-Marie, V. A. Dubrule, J. V. A. Lamarre, J. E. Briard, Wil. Fleury, Max. Brissette, Alcide Droz, Arj. David, Jean Dubrule, J. H. Bétournay, F. Vaillant.

La résistance n'a pas été forte

LES TROUPES DE L'ADERBAIDJAN A BAKOU.

Batoum, Caucase, 7. — (S.P.A.) — Les troupes de l'Aderbaidjan qui défendaient la ville de Bakou lorsqu'elle a été prise par les bolcheviki russes n'ont pas opposé une résistance très énergique aux bolcheviki. Ceux-ci ont lancé quelques obus sur la ville mais ce fut assez.

Un certain nombre d'Anglais qui ont été fait prisonniers par les soviétiques à Bakou seront gardés comme otages jusqu'à ce qu'un nombre égal de nationalistes turcs aient été mis en liberté par les Anglais, à Malte. Les hommes d'affaires de Batoum craignent que toute la région du Caucase ne devienne bolcheviste. On s'attend à ce que la Georgie passe du côté des bolcheviki. Les Alliés abandonneront peut-être l'occupation de Batoum à cause de l'attitude hostile de la population. Si les troupes alliées ne peuvent prendre le contrôle de la situation à Batoum on croit que l'Arménie

FER NUXATÉ

Si vous n'êtes pas fort et que vous ne vous sentiez pas bien, vous devez à vous-même de faire l'essai suivant: voyez combien de temps vous pouvez marcher sans sentir fatigué. Ensuite prenez 2 comprimés de 5 grains de FER NUXATÉ 3 fois par jour pendant 2 semaines. Mettez-vous à nouveau votre force à l'essai et voyez combien vous avez gagné. Un grand nombre de personnes ont fait cet essai et ont été étonnées de l'accroissement de leur force, endurance et courage. Le Fer Nuxaté est garanti donner satisfaction ou l'on vous rembourse votre argent. Chez tous les bons droguistes.

LES DOCTEURS RECOMMANDENT BON-OPTO POUR LES YEUX

Les médecins et les oculistes prescrivent Bon-Opto comme étant un remède sûr à prendre chez soi pour soigner les maladies d'yeux et pour renforcer la vue. Vendu avec la garantie de remboursement d'argent par tous les droguistes.

Les gardes-malades conseillent

Zam-Buk parce qu'elles ont fait la preuve qu'il fait ce que l'on prétend de lui. Mlle E. L. Doxey, garde-malade diplômée, de Chicago, 3220 avenue Michigan, dit: "J'ai une patiente qui souffrait terriblement de hémorroïdes. Zam-Buk est le seul remède qui la soulageait. "J'ai moi-même fait usage de Zam-Buk pour la même incommodité, et aussi pour des plaies et des brûlures, et j'y ai la plus grande confiance."



s'alliera aux soviets. Des pourparlers sont en cours entre le gouvernement d'Erivan dans la Transcaucasie et le gouvernement de Moscou.

Avez-vous Déménagé ?

Envoyez votre nouvelle adresse à la Toilet Laundries pour obtenir un meilleur service. Faites-le tout de suite.

Toilet Laundries Limited. Tél. Up. 7640. "Nous tâchons à votre convenance"



Erasmie Frisson d'Amour

UN SAVON fabriqué et parfumé d'après une fameuse formule française. Hautement concentré, parfumé, des plus économiques. Importé directement de: "Erasmie" Perfumers, 15a New Bond Street, Londres, Paris - Bruxelles. Agents: Anglo-American Agencies, Limited, 43-45 rue St-François-Xavier, Montréal.



NOS DENTS SONT belles, très bonnes et garanties 30 SALONS DENTAIRES absolument privés et d'une propreté parfaite. Dentistes diplômés seulement, pas d'étudiants. L'INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN, 162 ST-DENIS

LES DOCTEURS RECOMMANDENT BON-OPTO POUR LES YEUX

Les médecins et les oculistes prescrivent Bon-Opto comme étant un remède sûr à prendre chez soi pour soigner les maladies d'yeux et pour renforcer la vue. Vendu avec la garantie de remboursement d'argent par tous les droguistes.

GRANDS MAGASINS GOODWIN

COSTUMES DE QUALITE SUPERIEURE POUR DAMES. Rabais de 20%



Une magnifique collection des plus nouveaux modèles et tissus. Coupe impeccable et doublures de soie. Garnitures de broderie, soutache de soie, élégantes chemisettes et piqûres de soie. Grandeurs pour dames et jeunes filles. Prix de la vente Moins 20% Goodwin—Au premier.

ROBES DE MODELES EXCLUSIFS

Rabais de 25% TRICOTINE et SERGE. Tissus de magnifique qualité et les plus nouveaux modèles en fait de toilettes de rue. Goodwin—Au premier.



Feuilleton du "DEVOIR" LES HIBOUX DES ROCHES-ROUGES Par DELLY

Les deux enfants ne sympathisaient guère. Mon père était autoritaire; Claude, très fier et susceptible. Il y avait entre eux de fréquentes altercations, qui se renouvelaient même au collège de Besançon où on les mit internes tous deux. Tandis que mon père faisait son droit à Paris, Claude finissait ses études dans ce collège. Riche, indépendant, il ne songeait pas à jouir de la liberté de la même façon que la plupart des jeunes gens. La passion de la science le possédait tout entier, et sa majorité sonnée, il alla s'établir en Suède près du célèbre mathématicien Nielsen dont il voulait devenir le disciple.

précieux papiers. On le crut. M. d'Eyblis fut mis au ban de la société, toutes les portes se fermèrent devant lui, toutes les revues scientifiques lui refusèrent leurs colonnes. Pour une nature telle que la sienne, cette réprobation était le pire martyre. Il se réfugia dans un village de Suède et se cloîtra farouchement dans une pauvre demeure, où une vieille femme venait lui rendre les services indispensables. Il s'absorba dans un travail acharné, négligeant tous ses intérêts, à tel point que sa fortune, confiée à un mandataire peu scrupuleux, diminuait chaque année sans qu'il s'en aperçût. Sa demeure était voisine de celle du pasteur luthérien. Celui-ci avait deux filles, dont l'une, Ebba, était une créature charmante. Dans une de ses rares sorties, M. d'Eyblis l'avait rencontrée, et son cœur, jusque-là absorbé par la science, s'était enfin ému. Peu de temps après, un incendie éclata chez le pasteur. Celui-ci périt avec sa fille aînée; la cadette seule, la jolie Ebba, fut sauvée grâce à Claude d'Eyblis. Elle était seule et sans fortune, Claude l'épousa et ils s'installèrent dans une petite ville de Suède.

Le bonheur familial semblait avoir enlevé M. d'Eyblis à sa farouche tristesse, car il écrivait à mon père une lettre assez cordiale, lui annonçant son mariage et lui en narrait les détails. Il ajoutait qu'il espérait venir bientôt en France, où l'appelaient ses intérêts très en souffrance, et qu'il pousserait jusqu'à Selmont afin de présenter à sa famille sa chère Ebba. Près de deux ans s'écoulèrent cependant. Nous n'avions plus de nouvelles de lui. Mon père disait: "Il est si original! Un de ces jours, il nous tombera sur le dos sans crier gare." Nous avions presque délaissé Paris, et le plus souvent, nous résidions aux Roches-Rouges. Or, un soir de décembre... Alban s'interrompit, ses mains eurent une sorte de tremblement... —Un soir de décembre, on sonna ici. Godard vint dans la bibliothèque et annonça à mon père que M. d'Eyblis demandait à l'entretenir seul. —Que vous disais-je! s'écria mon père. Il n'y a que Claude pour avoir des idées pareilles. Faites-le entrer ici, Godard. —Il y a aussi une jeune dame et un petit enfant, dit Godard. —Aurait-il amené sa femme...

par ce temps! s'écria ma mère. —Faites-les entrer tous, Godard, et apportez du thé. Peu après, ils paraissaient tous deux. La jeune femme serrait un enfant contre sa poitrine... Mon père s'avança, les mains tendues. Mais, avant qu'il eût pu prononcer un mot, M. d'Eyblis, dont les yeux étincelaient d'une sorte de fureur, d'une voix frémissante: —Je veux vous parler... seul, entendez-vous? Mon père, un moment abasourdi, se ressaisit aussitôt et dit froidement: —C'est bien facile, venez! Ils entrèrent tous deux dans le cabinet de travail de mon père, qui se trouve ici... Et le doigt d'Alban désignait une porte de la bibliothèque qu'Hermine avait toujours vue close. —La jeune femme était demeurée au milieu de nous, elle semblait harassée de fatigue et transie de froid. Cependant, elle refusa le thé que lui offrait ma mère. L'oreille tendue, une expression d'effroi sur son joli visage pâle, elle écoutait le bruit des voix irritées qui résonnaient derrière la porte... Tout à coup, une détonation retentit. Mme d'Eyblis se dressa avec un cri de terreur, s'élança vers la porte et l'ouvrit. Elle eut un nouveau cri, déchirant cette fois... De nouveau, Alban s'interrompit et passa sur son front une main qui tremblait violemment. Hermine, haletante, l'interrogeait avidement du regard... —Au milieu du cabinet de travail était étendu M. d'Eyblis. Mon père debout, les yeux hagards, tenait à la main un revolver. La jeune femme se précipita sur son mari, elle appuya son oreille contre sa poitrine où commençait à couler un filet de sang... —Il est mort!... Il est mort! dit-elle d'une voix rauque. Elle s'affaissa près de lui, tenant toujours l'enfant serré d'une main contractée. Sortant de l'anéantissement où nous avait jetés ce spectacle, nous entrâmes, et, dominant l'émotion qui m'étreignait, je me penchai vers le blessé... Hélas! il n'y avait rien à tenter: il était mort!

(A suivre)

LA VIE SPORTIVE

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes d'hier dans les séries de ligues de baseball Américaine, Nationale et Internationale, ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE

A Chicago:
Cleveland . . . 100000101 — 3 9 0
Chicago . . . 002000000 — 2 6 4
Bosby et O'Neil; Wilkinson et Schalk.

A Washington:
New-York . . . 000000100 — 1 6 2
Washington . . . 21000001x — 4 8 1
Shawkey, Collins et Ruel; Schacht et Gharryly.

A Detroit:
St-Louis . . . 000100003 — 4 10 2
Detroit . . . 20000022x — 6 7 2
Vangilder et Severeid; Oldham et Stange.

A Boston:
Philadelphie . . . 000000001 — 1 4 2
Boston . . . 02001000x — 3 5 1
Keefe, Eckert et Myatt; Jones et Walters.

LIGUE NATIONALE

A Philadelphie:
Boston . . . 220030001 — 8 15 2
Philadelphie . . . 101211000 — 6 12 4
Scott, Rudolphe et Gowdy; Smith, Winert et Traggessor.

A Saint-Louis:
Cincinnati . . . 000000000 — 0 3 4
St-Louis . . . 01000221x — 6 9 3
Eller, Luque, Bressler et Wingo; Haines et Clemons.

A Pittsburg:
Chicago . . . 000010000 — 1 4 0
Pittsburg . . . 10000101x — 3 4 0
Hendryx et O'Farrell; Cooper et Schmidt.

A New-York:
Brooklyn . . . 100000000 — 1 7 1
New-York . . . 20000000x — 2 5 2
Mamaux et Miller; Douglas et Smith.

LIGUE INTERNATIONALE

A Rochester:
Syracuse . . . 000000000 — 0 4 2
Rochester . . . 00012201x — 6 9 0
Acosta et Beyers; Murphy et Mad-den.

A Buffalo:
Buffalo . . . 34102000x — 10 11 2
Baltimore . . . 200020104 — 9 18 3
Carruthers, Caba et Bruggy; Sullivan, Kneisch, Atthews et Egan.

A Akron:
Jersey City . . . 104200040 — 11 12 0
Akron . . . 100003000 — 4 7 2
Ferguson et Freitag; Meuseuly, Donovan et Smith.

LE CLASSEMENT DES ÉQUIPES

LIGUE AMERICAINE

G.	P.	P.C.
Boston	13	5 722
Cleveland	12	5 706
Chicago	10	5 667
New-York	8	9 471
Washington	8	9 471
St-Louis	7	8 467
Philadelphie	5	11 313
Detroit	3	14 176

LIGUE NATIONALE

G.	P.	P.C.
Cincinnati	11	7 611
Pittsburg	9	6 600
Boston	7	5 583
Brooklyn	9	7 563
Philadelphie	9	8 529
St-Louis	7	9 438
Chicago	7	12 368
New-York	5	10 333

LIGUE INTERNATIONALE

G.	P.	P.C.
Buffalo	10	3 769
Akron	6	4 600
Baltimore	8	6 571
Toronto	6	6 500
Reading	6	7 462
Jersey City	4	6 400
Rochester	5	8 385
Syracuse	3	8 273

Demain à l'Aréna Mont-Royal

M. John Long, qui était auparavant l'instructeur de culture physique du M.A.A.A., n'a éprouvé aucune difficulté au cours de sa première saison d'instruction de culture physique des écoles catholiques de langue anglaise réunies ensemble. L'esprit avec lequel les directeurs, les principaux et les pasteurs ont facilité la tâche à M. Long, a eu une portée considérable sur le succès, constaté dans l'assiduité aux cours et dans les performances accomplies par les élèves. Tellement concluant a été le résultat de nos cours privés, qu'on a eu l'opportunité de permettre au public de le constater lui-même en le conviant à une grande soirée de culture physique, qui aura lieu samedi, le 8 courant, à l'Aréna Mont-Royal, à 8 h. 15 précises.

1.200 pupilles prenant part aux cours de l'instructeur Long, et on les verra demain soir exécuter les merveilles de gymnastique et de culture physique. On s'attend à ce que, cette séance, qui sera sous le distingué patronage de sir Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur de la province, et de lady Fitzpatrick, éclaire toutes les séances du genre et amène à l'Aréna une assistance colossale.

Club Chanteclerc Ind.

Le club Chanteclerc Ind. se rencontrera avec le Stanley, dimanche prochain, pour un enjeu de \$50 sur le terrain du Chanteclerc Ind., angle des rues Christophe-Colomb et Des Carrières.

Le club Chanteclerc Ind. invite tous ses partisans à venir l'encourager.

Le Dr Arthur Denis lancera la première balle.

Le club Chanteclerc Ind. est prêt à rencontrer tout club de la province.

Inf.: Ed. Brunel, sec.-trés., 1172 DeLaRoche.

CIGARETTES

DE VIRGINIE

MILLBANK



7 MILLBANK, LONDON, ENGLAND



D'un Arôme doux - 10 pour 15 sous

UN AUTRE GRAND PROGRAMME DANS LA LIGUE INDÉPENDANTE

Le Royal-Canadien fera la vie dure au Lachine. — Métropole vs Crescent en finale.

Deux superbes parties seront jouées dimanche prochain au terrain du National. Ces parties, qui promettent d'attirer au terrain de Maisonneuve une assistance considérable, et qui seront les plus intéressantes à date dans la ligue indépendante, mettront les quatre clubs suivants aux prises:

Royal-Canadien vs Lachine.
Métropole vs Crescent.

Le Lachine fera-t-il éprouver au Royal-Canadien une surprise comme le Crescent en a éprouvé une, dimanche dernier? L'équipe de MM. Bourque et Murray, telle que constituée, est l'une des plus redoutables de la province. Les débuts de Lionel Desjardins et de Léo Dampousse, derrière le marbre, ont été si rapidement électrisants pour toute l'équipe qui a joué une remarquable partie au bâton comme au champ. Le Royal-Canadien, néanmoins, est bien déterminé à secouer sa guigne. Il ne veut pas

entendre parler d'une troisième défaite consécutive. Sa botte, Henri Clément et Art. Maillet, l'une des plus fortes qu'on puisse trouver, sera à son poste, et on se demande combien de hits les rudes "sluggers" du Lachine feront sur les balles de Clément.

Dans la finale, le Métropole, qui a gagné ses deux premières parties de la saison, s'attaquera au Crescent, qu'il a battu, l'an passé à la fin de la saison dans une série de détail. Les Diables Bleus ont remporté le championnat de la dernière série de 1919, et les Mets les ont battus dans le détail. C'est donc avec un esprit de revanche que le Crescent va s'attaquer au Métropole après-demain, au National, et on assistera à une passionnante lutte. Le gérant Bélanger ne veut pas dire qui lancera pour lui et son choix ne se fera que sur le terrain. Réserverait-il une surprise?

LA PISTE SERA EN PARFAITE CONDITION POUR L'OUVERTURE

L'équipe d'ouvriers, actuellement à l'oeuvre sur la piste de l'hippodrome Mont-Royal, dont la direction fera l'ouverture de la saison de courses de chevaux sur la fin de la semaine prochaine, se hâte afin de mettre le rond en parfaite condition. La belle température de ces jours-ci ne contribue pas peu à rendre la piste des plus convenables pour un meeting comme celui qui marquera la reprise du turf au Canada depuis la promulgation du décret gouvernemental, qui la bannissait, il y a bientôt trois ans.

La direction du Back River Jockey Club mène les derniers préparatifs avec une exceptionnelle célérité, et tout fait présager que le public verra des courses excitantes et disputées par les meilleurs chevaux de l'Amérique. Afin d'encourager les plus riches écuries à envoyer ici leurs montures, on a haussé les bourses considérablement. C'est ainsi que le minimum a été fixé à \$600 et cette innovation est de nature à créer une exceptionnelle émulation parmi les propriétaires et les jockeys.

Le nombre des chevaux, qui démarqueront dans le prochain meeting de Back River sera des plus considérables, s'il faut en juger par les arrivées de chaque jour. Quatre autres contingents sont arrivés dans le cours de la journée d'hier, de sorte que la piste Mont-Royal est assurée d'assister à des performances de valeur.

Les Canadiens des deux races sauront manifester au pugiliste français la même admiration que les Américains, plus encore peut-être, car bien nombreux sont ceux qui se rappellent l'héroïque conduite du champion français durant la grande guerre; ils savent que Carpentier a gagné par sa bravoure la croix des braves et que les Canadiens, dont il conserve un excellent souvenir, ont été à l'honneur dans cette terrible épreuve de cinq années.

Bref, à côté de l'élément français qui souhaitera la bienvenue à un de ses braves compatriotes, l'élément canadien ne sera pas le moindre à lui manifester son enthousiasme.

Montreal ne fera pas moins que les amateurs de sport, iront à son arrivée à la gare Windsor; il sera donné au public en temps et lieu, l'heure exacte de l'arrivée de Georges Carpentier à Montréal.

En attendant cet événement sportif considérable, le promoteur Georges Kennedy, travaille activement à en préparer tous les détails. Nous hâterons au courant nos lecteurs des préparatifs et du programme de cet événement sportif, sans précédent dans les annales du sport à Montréal.



Relations Brisées avec le H. C. de L. V.

Chapeaux Mous \$5.00

Chapeaux Durs \$6.00

R. & A. MASSE

255 rue Ste-Catherine Est
Près St-Denis. Tel. E. 3096.

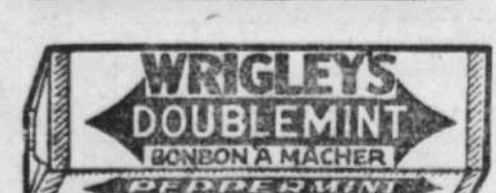
LES trois espèces sont enveloppées hermétiquement dans des paquets cachetés—mais voyez si le mot

WRIGLEYS

y est parce que c'est votre protection contre des imitations inférieures, tout comme le paquet cacheté est une protection contre les impuretés.



Hermétiquement cachetée Se conserve bien



Mâchez-la Après Chaque Repas

La Saveur Est Durable

SEANCE DE CULTURE PHYSIQUE

par les **ECOLES CATHOLIQUES REUNIES** (anglaises)

ARENA MONT-ROYAL

1200 — PARTICIPANTS — 1200

(Mont-Royal et St-Urbain)

SAMEDI, LE 8 MAI, A 8 H. 15 DU SOIR.

Sous la présidence du Très Hon. sir Charles Fitzpatrick, P.C., G.C.M.G., Lieutenant-Gouverneur.

Fanfare du "Regt. Royal Can." grâce à l'obligeante permission de l'O.C., Lieutenant-colonel G. H. Hill, D.S.O.

M. John Long, instituteur. Billets, 50 cents. En vente à l'Aréna.

Provinces de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure

DANS LA CAUSE DE LA SUCCESSION DE FEU EDWARD WAFER LACHANCE

Les héritiers de feu Edward Wafer Lachance, autres de la cité et du district de Montréal, et les autres parties intéressées, sont par les présentes requis de comparaître à dix heures et trente de l'avant-midi, le 3 juin 1920, devant la Cour supérieure de Sa Majesté, division de pratique du palais de justice, en la cité de Montréal, pour faire valoir leurs intérêts dans les vingt-quatre (24) parts du capital de la compagnie, connus la William H. Dunn Limited, et inscrites au nom de feu Edward Wafer Lachance dans les livres de la compagnie, alors que la propriété des dites parts sera adjugée par ladite cour.

COONAN ET PLIMSOLL, Procureurs de la demanderesse, la William H. Dunn Limited, Montréal, 5 mai 1920.

Aux Gardes du district de Montréal

Lundi soir, le 10 mai, à 6 heures p.m., à l'école Plessis, rue Maisonneuve, le président de la Garde Garignan Salieres, de Chambly, émettra sous la présidence de M. l'abbé Léonard, aumônier de la Garde St-Jean-Baptiste, un programme pour la formation d'une ligue des Gardes d'honneur catholiques et françaises.

La Garde St-Jean-Baptiste a bien voulu pour la circonstance, ouvrir grandes les portes de ses quartiers-généraux.

Les Gardes Benoît XV, du Sacré-

MANIFESTATION A CARPENTIER

LE PUBLIC MONTREALAIS SE RENDRA NOMBREUX A LA GARE WINDSOR POUR SALUER LE PUGILISTE FRANCAIS A SON ARRIVEE DANS LA METROPOLIS DE LA NOUVELLE FRANCE.

Lorsque le promoteur Georges Kennedy fut assuré de la venue à Montréal du pugiliste français, Georges Carpentier, il pensa s'assurer aussi l'appui de l'élément français de la Métropole.

Pour cela, M. Kennedy eut un geste généreux, il promit à l'Union Nationale Française de Montréal, un pourcentage sur les recettes de la soirée qui sera donnée à l'Aréna Mont-Royal, et en retour l'Union Nationale Française d'accord avec les autres sociétés françaises de Montréal accorde son patronage à M. Kennedy.

Comme on peut le juger, la réception qui sera faite à Carpentier

MIKE O'DOWD PERD LE TITRE DE CHAMPION DU MONDE

Boston, 7. — Johnny Wilson, de Boston, a gagné le championnat mondial des poids moyens à la boxe en obtenant la décision de l'arbitre sur Mike O'Dowd, hier soir, dans un combat de douze rondes, disputé en cette ville.

O'Dowd fut à l'attaque du commencement à la fin, mais Wilson un boxeur gaucher, ne cessa de frapper l'ancien champion de sa droite. O'Dowd a excellé dans les corps à corps, mais ne put comprendre la force de se battre de son rival. Wilson eut l'avantage dans huit rondes tandis que O'Dowd eut le dessus dans deux reprises. Les deux autres rondes furent nulles.

Dans la deuxième reprise, Wilson porta un terrible coup de droite à la mâchoire de O'Dowd et celui-ci fut couché pendant quatre secondes sur le plancher.

Les admirateurs de Wilson furent très surpris de la tenue de leur favori, car celui-ci frappa souvent son rival et n'eut aucune difficulté à pénétrer la défense de Mike O'Dowd.

Le combat fut très rapide et aussi à la fin du combat les deux hommes semblaient très fatigués.

Le pugiliste de Saint-Paul était grand favori et les paris se faisaient de 10 à 3 en sa faveur.

Hector McInnes, de Boston, arbitra cette rencontre.

Lorsque la cloche annonça la fin de la douzième ronde, l'arbitre pointa Wilson du doigt et déclara le pugiliste de Boston vainqueur aux points. O'Dowd protesta énergiquement de cette décision et pré-

tendit avoir droit à un combat nul. Pendant que l'arbitre expliquait les raisons pour lesquelles il accordait la victoire à Wilson, les supporters du boxeur local se précipitèrent dans l'Aréna et hissèrent le nouveau champion sur leurs épaules pour le reconduire dans sa loge.

O'Dowd détenait le titre depuis 1917 alors qu'il battit Al McCoy.

COMMERCES ET FINANCE

LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

ON NOTE UNE DIMINUTION DANS LES PRIX DU SIROP D'ÉRABLE ET UN AUTRE DANS LES PRIX DU BEURRE. — LE COMMERCER EST CEPENDANT PEU ACTIF.

Il faut noter aujourd'hui que le prix du sirop d'érable diminue de 25 sous par quintal. Cette diminution vient à la suite de la demande qui est de beaucoup moins forte, tandis que les envois de la campagne arrivent en plus grandes quantités. Le sucre d'érable, d'un autre côté, se vend encore passablement cher et les commerçants n'en ont pas beaucoup à mettre sur le marché.

Les prix du beurre manifestent aussi une tendance à la baisse. Il s'est vendu hier, 1-4 de sou à 1-2 sou meilleur marché que la veille. Les commerçants, à la suite de cette baisse, n'ont pas tenu à en acheter en grandes quantités, ce qui fait prévoir que les prix baisseront encore d'ici à quelques jours. La production augmente sensiblement depuis quelques semaines et il ne serait pas surprenant que nous payions nos approvisionnements de beurre un peu moins cher dans un avenir rapproché.

Les prix des autres denrées se maintiennent fixes et le commerce n'est pas très actif.

Nous cotons les prix suivants:

PRODUITS DE L'ÉRABLE	
Sirop d'érable	\$2.75
Sucre nouveau	.30 à .325
FARINE-TYPE	
Franco à bord (f.o.b.) Montréal	\$13.40
En lots fractionnés et aux épiciers	\$13.70
OEUF	
Oeufs strictement frais	55c
Second choix	48c
BEURRE	
De beurrierie, première qual.	60c
De beurrierie, second choix	.59 3-4c
SUCRE	
New-York 7. — Sucre brut, ferme; sucre traité par moulin centrifuge	\$19.81; sucre fin granulé, \$17.50 à \$23.
FROMAGE	
Bonne qualité	.29 à 30c
POMMES DE TERRE	
Les prix se maintiennent encore très élevés.	
On demande aujourd'hui de \$5.50 à \$5.75 par sac de 90 livres.	
LES VIANDES FUMÉES	
Les jambons de 10 à 15 livres se vendent à 40c; ceux de 18 à 25 livres se vendent à 38c; ceux d'un poids plus lourd valent 35c. Le lard de déjeuner (bacon) fait de 43 à 44c le lard Windsor dessossé s'enlève à 55 sous.	

Les compensations des banques canadiennes

Les compensations des banques de Montréal se présentent cette semaine à \$150,024,364. C'est le chiffre le plus élevé qu'elles aient encore atteint cette année; la semaine dernière elles ne se montaient qu'à \$115,584,170, et pour la période correspondante de l'an dernier à \$133,725,196.

Voici le tableau comparatif pour les principaux centres du Canada:

	1920	1919
Montréal	\$150,024,364	\$133,725,196
Toronto	115,334,731	79,569,670
Ottawa	17,543,440	12,398,853
Hamilton	8,729,051	5,935,627
Québec	7,042,762	5,528,679
Halifax	2,697,511	2,231,975
St-Jean	4,204,734	2,673,444
Peterborough	1,098,213	874,706
Ritcher	1,551,141	962,982
Fort William	1,128,029	777,576
London	4,466,729	3,782,280
Windsor	3,286,178	1,426,388
Brantford	1,736,182	1,063,088
Sherbrooke	2,313,540	1,623,388
Winnipeg	1,659,273	1,449,088
Begonia	4,955,122	3,694,888
Moos Jaw	1,765,564	1,664,806
Winnipeg	18,211,016	15,740,248
Lehrbridge	933,033	762,984
Victoria	2,789,890	2,396,952
Medicine Hat	499,920	

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison Forber, Beauvais et Cie, 88, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

	Ouv	Midi
Am. Beet Sugar	92 1/2	92 1/2
Am. Can.	41	42
Am. Inter Corp.	91	90
Am. Linsseed	80 1/2	80 1/2
Am. Locomotive	95	94 1/2
Am. Smelting	108	108
Am. Sunnitra Tobacco	90 1/2	90 1/2
Am. Woolen	111	109
Canadian Pacific	117 1/2	117 1/2
Central Leather	74	74
Corn Products	97 1/2	98 1/2
Crawble Steel	138	136 1/2
Cuba Cane Sugar	53	52
General Motors	30 1/2	30 1/2
Goodrich	62 1/2	62 1/2
Great Northern Ore	38 1/2	38 1/2
Inter. Merc. Marine	23 1/2	23 1/2
Internal Paper	74	74
Keweenaw Iron and Rub.	31	31
Lackawanna Steel	79 1/2	79 1/2
Mexican Petrol.	181	177 1/2
Nassau Pacific	23 1/2	24 1/2
Pan Amer. Petrol.	97 1/2	95 1/2
Pierce Arrow	101 1/2	100 1/2
Pressed Steel Box	100 1/2	100 1/2
Reading	85 1/2	85 1/2
Republic I. and S.	97 1/2	97 1/2
Royal Dutch	116	116
Sinclair Oil Cons.	95 1/2	95 1/2
Studebaker	80 1/2	80
Texas Oil	118	118
Union Pacific	118 1/2	117 1/2
United Retail Stores	71 1/2	73
U.S. Indust. Alcohol	66 1/2	65 1/2
U.S. Rubber	99 1/2	99
U.S. Steel	96	95 1/2
Vanadium Steel	82	80
Weylshouse	74	74 1/2
Willys-Overland	19	19 1/2

ARTHUR BRUNEAU, Membre, Bourse de Montréal.
BRUNEAU & DUPUIS
COURTIERS
Bureau de Montréal : 97 ET 99 SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
Succursales : QUÉBEC ET SORÈL.
Fil direct avec
POST & FLAGG, New-York.

ÇA ET LÀ

Le Canada, d'après une statistique publiée dernièrement, a importé du fer, au cours de l'année 1917, pour une somme de \$187,191,534 dont la grande partie venait des États-Unis. En 1918 cependant les importations furent moins fortes et la valeur tomba à \$169,538,669. Cette diminution est due à ce que les envois de fer dans les pays étrangers étaient contrôlés par une commission spéciale américaine. La valeur totale des importations de toute nature, qui nous sont venues des États-Unis pendant l'année 1917 a été de \$664,219,653 ce qui fait que nos importations de fer et de l'acier ont été d'un quart de la valeur totale. Voici d'ailleurs un tableau plus explicatif de nos importations en regard de nos exportations.

Marchandises Imp. Exp.

Produits de la terre	862,292,318	845,138,610
Animaux	43,525,226	28,575,365
Pêcheries	1,095,255	10,717,048
Bois, pulpe, etc.	6,882,021	36,902,651
Produits manufacturés	324,738,797	91,990,586
Produits des mines	65,804,011	66,974,768
Divers	160,002,025	317,302
Totaux	\$664,219,653	280,616,330

Cela laisse une balance défavorable de commerce contre le Canada de \$683,603,323.

La France a discuté depuis quelque temps l'opportunité de mettre un embargo sur certaines marchandises qui étaient importées des pays étrangers. Une loi a même été adoptée à ce sujet il y a quelques semaines. Cette loi place un embargo sur l'importation de cent quatre-vingt-sept articles qui ne pourraient plus entrer en France. Voici quelques-uns des articles prohibés. Comme on pourra le constater, cette loi, qui n'a pas encore été mise en vigueur, est de nature à affecter sensiblement le commerce de la France avec la France. Les huîtres, les plumes-réservoirs, les chocolats, les lacets de bottines, les bas, la soie artificielle, la tapisserie, la coutellerie, les instruments de musique, les articles de caoutchouc, etc., etc. Aucun de ces articles ne pourra être importé en France lorsque cette loi sera appliquée. Le Canada va être particulièrement affecté par la restriction des importations d'huîtres. Nous en avons importé pour une somme de \$324,574 pendant les dix mois se terminant au mois de janvier 1920, et pour une somme de \$1,146,540 pendant le même laps de temps l'an dernier.

Nous avons importé pour \$131,301 de chocolats; pour \$439,459 d'articles de caoutchouc et pour \$338,000 de lainages et de cotonnades.

De Philadelphie on apprend que les autorités fédérales vont faire arrêter deux courtiers de change de New-York. Ces courtiers sont million et demi de livres de sucre d'un à six sous le livre et de l'avoir revendu à 21 sous. Ils auraient ainsi fait un profit de 225,000 dollars sur cette transaction. On prétend, dans les cercles policiers, que ces deux individus sont les plus grands exploités de sucre du pays. Ces deux courtiers avaient des agents dans les différentes parties des États-Unis. C'est ce qui explique les profits énormes qu'ils ont faits en quelques semaines.

LE CRÉDIT DE LA FRANCE

Un apogée financier, tiré de la vie courante, fera mieux ressortir la vérité de ce que nous nous proposons de démontrer au cours de cet article. Supposons un commerçant obligé de se rembourser complètement pendant plusieurs années de guerres, d'embargo, de restrictions, de quelque autre calamité publique. Il doit resservir chaque jour, en nourriture, en vêtements, en tout ce qui est nécessaire à sa vie, et de la même manière, il doit s'occuper de lui-même et de la cuper de ses clients. Il achète et ne vend pas avant d'être réinstallé. Il y a un moment où il se sent incapable d'équilibrer entre ses besoins et son crédit et sa solvabilité en sentant que certains de ses fournisseurs qui refusent de lui remettre ses marchandises, ou qui ne le feraient que si on leur payait, ne trouvent pas dans son entourage immédiat les matières premières qui, plus ou moins transformées, lui permettent d'acquiescer à ses besoins, il sera obligé de demander au dehors les matières premières et très largement, qu'il d'abord, ensuite à l'étranger. Enfin sa situation deviendra favorable du jour où il se verra débarrassé de ses dettes et où il pourra recommencer à travailler.

Il est exactement, mutatis mutandis l'équivalent de ce que nous venons de dire, les autres nations du monde, qui ont souffert de la Grande Guerre, la France est celle qui y a le plus de dégâts à réparer et d'industries nationales à relever, puisque c'est sur son territoire que la partie décisive a été jouée. Les coups d'obus explosifs, allant tout ce qu'il y avait à la surface du sol. Mais la France est restée debout, elle, au milieu de ces indescriptibles ruines; plus que jamais laborieuse et industrielle, elle est en train de se relever avec une célérité qui fait l'admiration de tous ceux qui visitent les régions dévastées.

Seulement, de même qu'un commerçant de notre apogée, il lui faut à tout prix se procurer un débors ce qui lui manque chez elle; matières premières pour produire ses produits, plus profondément pour comprendre qu'en pareil cas, les fournisseurs sont aussi intéressés que le commerçant lui-même à se remettre sur pied, à remonter son établissement avec un stock neutre? Il a un désir sous les yeux, la preuve tangible de l'admirable puissance de récupération de l'industrie française. Avec quelle promptitude la France revient sur ses coups, on va le voir par un rapide examen du mouvement de son commerce extérieur depuis l'armistice. En janvier 1919, les importations d'objets fabriqués dépassaient l'exportation de \$80,000,000. Pour le mois de juin, l'écart était descendu à \$37,000,000; mais en décembre dernier, les importations dépassaient l'exportation de \$100,000,000. C'est une formule généralement admise, que lorsque l'on achète à des matières premières, les achats sont compensés dès qu'on revient à des produits fabriqués. Or, les mêmes tableaux du commerce de France montrent pour décembre dernier un excédent d'exportation d'objets fabriqués à peu près égal au tiers du prix d'achat des matières premières. Indice d'équilibre prochain d'autant plus remarquable qu'il se produit dans un temps où la France laisse à elle-même à contre elle la dépréciation du franc, qui paralyse les échanges, fermant virtuellement son marché aux producteurs étrangers. L'empêchant elle-même de se procurer chez eux.

Le moyen de remédier à cette situation anormale? Comme elle n'est que temporaire et qu'elle ne durera qu'aussi longtemps que le change monétaire ne sera pas ramené à son niveau normal, la première chose à faire dans un premier cercle vicieux, est d'aider le commerçant à se remettre sur pied, à refaire son stock et de hâter ainsi le moment où le franc vaudra un franc partout.

LA MATINÉE A LA BOURSE

LES VALEURS SONT À LA BAISSE À MONTREAL. — LE MEME MOUVEMENT SE FAIT SENTIR SUR LA PLACE NEW-YORKAISE. — LES ABITIBI PULP SE PLACENT EN EVIDENCE.

Sous l'influence qui lui vient de Wall Street notre marché local a encore subi une dépression ce matin et on a vu plusieurs valeurs, qui avaient enregistré des gains assez substantiels au cours de ces dernières journées, se mettre à la baisse ce qui a été de nature à rendre les affaires moins intéressantes. Les cours ont été irréguliers à l'ouverture de la Bourse de New-York ce matin, et ils se sont alourdis considérablement vers l'heure de midi. On remarque cependant, sur notre place locale, une certaine activité dans le compartiment des Abitibi Pulp and Paper qui se sont replacés à la hausse après avoir été quelque peu réactionnaires ces derniers jours. Les Iron d'un autre côté, ont décliné sensiblement si on établit une comparaison avec la cote d'hier.

La Dominion Steel Corporation fait encore le sujet des conversations dans les milieux financiers. Il est tout probable que le stock sera divisé en deux parties distinctes dont une partie des parts se vendra en livres sterling et l'autre partie en dollars. La valeur au pair de ces parts n'est pas encore déterminée.

Les Abitibi Pulp and Paper sont les valeurs les plus actives ce matin à 65; suivent les Atlantic Sugar qui déclinent un peu à 89 1-2 après avoir ouvert à 91 1-4; les Iron perdent un point et une fraction à 70 1-4; les Brompton Paper sont en moins-value à 96; les Spanish River enregistrent 86; les Wayagmack sont moins fortes à 9 1-2; les National Breweries font 51 1-2; les Riordon Paper, ex-dividende de 2 1-2 pour cent, sont à 152; les Dominion Converters baissent à 66 1-2.

À la fin de la liste: les Canada Car à 54, les Canada Cement à 65 1-4, les Laurentide à 93 1-2, les Dominion Bridge, ex-dividende de 2 pour cent, à 99 3-4, les Montreal Power à 84 1-2, 10 parts de Steel of Canada à 77 1-2, les Belle Telephone à 104 1-2, les Troke Bros à 69, les Canada Cottons à 90 1-2, les Carriage Factories à 34, les Pennmans Limited, à 122, les Asbestos Corporation à 73.

Dans le compartiment des valeurs de priorité on note les Ames-Holden à 100, les Iron à 78 1-2, les Illinois Fracton à 69, les Canada Steamship à 85, les Spanish River à 129 3-4, les Steel of Canada à 97, les Dominion Canners à 68.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L. G. Baubien et Cie.)

Iron	25 à 72, 25 à 70 1/2, 50 à 70 1/2, 170 à 70 1/2, 65 à 70 1/2
Steel	10 à 7 1/2
Apex	25 à 91 1/2, 75 à 90 1/2, 25 à 90 1/2, 75 à 90, 25 à 80 1/2
Brompton	60 à 96 1/2, 35 à 96 1/2, 100 à 96, 50 à 96 1/2, 50 à 96, 20 à 96 1/2
Car	25 à 54
Glass	25 à 63 1/2
Lauren	25 à 93 1/2
Mont. Power	5 à 84 1/2
Mont. Tram	40 à 15
Breweries	170 à 52, 25 à 51 1/2
Quebec	5 à 23 1/2
Riordon	200 à 152 1/2, 25 à 152
Spanish	2 à 86, 45 à 86 1/2, 202 à 86
Toronto	5 à 44 1/2
Wayag	50 à 89 1/2, 45 à 90, 25 à 89 1/2, 25 à 89 1/2
Converters	40 à 60
Car priv.	5 à 78 1/2, 20 à 78 1/2
Steel priv.	20 à 97
Illinois priv.	40 à 79
Abitibi	10 à 65, 60 à 64 1/2, 25 à 64 1/2, 25 à 65, 25 à 64 1/2
Bell	3 à 105, 10 à 104 1/2
Can. Cot.	10 à 90 1/2
Detroit	75 à 105 1/2, 10 à 105
Macdonald	28 1/2 à 25
Pennan	150 à 122
Spain priv.	35 à 130
Banque des Marchands	32 à 200, 2 à 199 1/2
Banque du Commerce	50 à 190, 35 à 189 1/2
Banque de Montréal	14 à 216
Banque Royale	9 à 231
Dom. Br.	100 à 90 1/2
Forgeries	240 à 258 1/2
Tooke	20 à 69

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Fairbanks, Gosselin et Cie, 103 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

	Offre	De-
Adanac	3 1/2	3 1/2
Apex	13 1/2	13 1/2
Bailey	5 1/2	6
Boston Creek	41	20
Chamb. Fer.	9 1/2	9 1/2
Conings	290	300
Crowley	25	26
Davidson	55	65
Dome Est.	19	20
Dome Lake	7	8
Dome Mines	1080	1120
Gold Reef	2 1/2	2 1/2
Hargrave	2 1/2	3
Hollinger	605	610
Kerr Lake	195	195
Rirk Lake	52	55
La Roche	41	45
Lake Shore	108	108
McIntyre	190	200
McKinley Bar.	58	60
Mining Corp.	125	200
Muneta	10	11
Newray	10	10
Nipissine	1050	1150
Opit	73	74
Pete Lake	12 1/2	13 1/2
Port Hope	27	27 1/2
Port V.N.T.	17	18
Pres. E. Dome	19	21
Silver Leaf	15 1/2	16 1/2
Teck Hughes	15 1/2	16 1/2
Tombak	39	41
Thompson	36	39
Tredway	15	16
Vac Oil and Gas	23 1/2	24
Westpac	16	20
Wentz	7	7

Cours du change

Cote des devises étrangères de L. G. Baubien et Cie, banquiers et agents de change, près la Bourse de Montréal.

Cours moyens	
London (livre sterling)	5.85
Paris (franc)	15.82
Bruxelles (franc)	14.75

C'est dans cette pensée que des institutions financières canadiennes, confiantes dans le crédit et la force proverbiale du commerce français, se sont concertées pour faire des avances de fonds permettant aux emprunteurs français d'importer chez eux, ceux de nos produits dont ils ont besoin, et cela à termes assez longs pour donner au change le temps de se rétablir. Arrangements ingénieux, puisque de cette façon, l'argent reste au pays, échange sur place contre des marchandises et d'objets canadiens dont l'exportation grossit d'autant le volume du commerce national.

LE COURS des PÂTES DE BOIS

Mécaniques		la tonne
Mai 1919	\$26.00
14 août	32.50
18 septembre	35.00
6 octobre	40.00
23 octobre	42.50
25 novembre	50.00
25 février 1920	60.00
15 mars	65.00
30 mars	70.00
15 avril	8.00
15 mai	90.00

Chimiques		
Toute l'année 1919	70.00
Février 1920	70.00
15 avril 1920	130.00

Renseignés de première main sur la hausse constante des cours, nous avons dernièrement racheté sur le marché \$600,000 d'obligations 6 1/2 de LA COMPAGNIE DE PULPE ET DE POUVOIRS D'EAU DU SAGUENAY, que nous offrons au pair à nos clients.

Cette Compagnie est aujourd'hui le plus grand producteur de pâtes de bois du Canada. Son actif matériel, s'élevant à \$20,000,000, a été édifié en presque totalité sous le régime des anciens prix. Le titre de Saguenay-Pulpe constitue un placement de tout repos.

Pour renseignements supplémentaires, voyez votre notaire ou

Versailles Vidricaire
Bouillais
MONTREAL

Courtiers en valeurs de placement

BOSTON
60, State Street
Tel. Main 1147

OTTAWA
Immeuble de la Banque Nationale

QUEBEC
198, rue S.-Jean
Faubourg S.-Jean

Placements de Mai

Nous offrons, sujets à vente préalable, changement de prix et retrait:

Fonds Fédéraux	Rendement approximatif %
Bons de la Victoire 5 1/2%, 1922-23-24-27-33-34-37	5.40 à 6.00
Obligations Municipales	
Cité de Montréal 6%, sept., 1923	5.75
Cité de Montréal (Rentés inscrites) 3 1/2%, 4 et 4 1/2%, 1932-42-48-50-51-52-53	5.75
Cité de Montréal (Maisonneuve) 5%, 1952-53-54	6.00
Cité de Sherbrooke 6%, 1921-35	5.75
* Cité de Sherbrooke 5%, 1943	5.50
Ville de Dorion (Vaudreuil) 5 1/2%, 1936-42	5.50
Com. des Ecoles Catholiques de Montréal (nouvelle émission) 5 1/2%, 1925	5.50
* Com. des Ecoles Catholiques de Montréal (Hochelaga) 5%, 1933	5.50
Utilités Publiques	
* Montreal Tramways & Power Co. 6 1/2%, 1924	6.00
* Montreal Public Service Corporation 6 1/2%, 1924	6.50
Obligations Industrielles	
* Cie de Pulpe et de Papiers d'Eau du Saguenay 6 1/2%, 1922-1934	6.50
* Payables à New-York.	
Téléphone ou télégraphiez vos commandes, à nos frais.	

Beausoleil, Limitée
Bons et Obligations
112, rue St-Jacques Montréal
241

Genève (franc)	5.65	Paris	14.10
Madrid (peseta)	1.695	Bruxelles	13.20
Berlin (mark)	0.0195	Genève	5.09
Vienne (couronne)	0.0062	Madrid	0.0194
Rotterdam (florin)	3.650	Berlin	0.0220
Rome (lire)	19.95	Vienne	0.0069
A Montréal:		Rotterdam	4.101
New-York	10%	Rome	17.10
London	4.32		

FRANCE LE CHÔMAGE SE GÉNÉRALISE

LA GREVE DES CHEMINOTS FAIT TACHE D'HUILE ET S'ÉTEND AUX MINEURS, AUX DOCKERS ET AUX MÉTALLURGISTES DE LA RÉGION DE PARIS—LA NATIONALISATION.

Paris, 7 (S. P. A.).—La grève des cheminots s'est étendue aux mineurs, aux dockers et aux métallurgistes de la région de Paris et il y a menace d'une grève générale à travers toute la France.

Le conseil d'administration des chemins de fer se composera des délégués représentant le personnel technique et administratif des chemins de fer, en même temps que les employés, les chambres de commerce, le parlement et le cabinet.

En principe, les compagnies de chemins de fer administreront leurs réseaux mais elles ne feront que les gérer.

M. Millerand a déclaré que le projet esquissé plus haut serait discuté à la Chambre des députés le 27 mai prochain.

LORD BIRKENHEAD AU NOM DE L'EMPIRE

LES SINNS FEINERS N'ONTIEN DROIT JAMAIS CE QU'ILS DE MANDENT, DIT-IL.

Londres, 7 (S. P. A.).—Au cours d'un débat qui a eu lieu hier, à la Chambre des lords sur la question d'Irlande, le baron Birkenhead, lord grand-chancelier, a déclaré que c'était l'intention du gouvernement de donner à l'exécutif d'Irlande tout l'appui et toute l'assistance possible.

Le trafic des chemins de fer est interrompu entre les villes du Mexique et de Vera Cruz, de Puebla et de Tehuacan, ainsi que sur les lignes principales situées au nord de Toluca et à l'ouest de Guadalajara.

San-Antonio, Texas, 7 (S. P. A.).—Le lieutenant-colonel Obregon, dans un manifeste qui est parvenu ici, demande au peuple mexicain de se rallier autour des chefs rebelles pour combattre Carranza. Obregon déclare qu'il ne se porte pas candidat à la présidence.

Le nouvel évêque de Valence

Rome, 19 avril (par courrier).—Le Saint-Père a choisi pour évêque de Valence, Mgr Paget, vicaire général de Sens.

M. Desiré Paget est né en 1860. Il a été ordonné prêtre en 1882. Il fut nommé supérieur du Grand Séminaire et chanoine titulaire de Sens en 1903. Mgr Chesnelong se l'adjoint comme vicaire général en 1912.

MEXIQUE CARRANZA À SON POSTE

UNE GARDE CIVILE PROTÈGE LES CITOYENS DE MEXICO.—LE PRÉSIDENT RESTE À LA TÊTE DE LA RÉPUBLIQUE.—LA MEME TACTIQUE QU'EN 1914.

Washington, 7. — (S. P. A.) — Des agents de la rébellion mexicaine annoncent qu'ils ont reçu des télégrammes de Mexico, comportant que le conseil municipal de la capitale du Mexique est à organiser une garde civile pour protéger les citoyens dans le cas où la ville serait évacuée.

L'OEUVRE DU GENERAL OBREGON

Mexico, 6. — (S.P.A.) — Le président Carranza a lancé, hier, un manifeste, à l'occasion de la fête nationale, dans lequel il déclare qu'il garde plus que jamais son poste de président vu la gravité des événements qui se produisent au Mexique.

Carranza a déclaré qu'il restait à la tête de la République, dans le but de mettre fin à la rébellion et jusqu'à ce qu'un nouveau président ait été élu légalement.

Dans son manifeste Carranza dit que la rébellion est une manœuvre du général Obregon et de ses partisans pour arriver au pouvoir par la violence.

A VERA-CRUZ

El Paso, 7. — (S.P.A.) — D'après un télégramme reçu à Nogales, Arizona, le président Carranza devait quitter Mexico pour se rendre à Vera-Cruz, durant la journée d'hier.

CARRANZA ORGANISE SA DÉFENSE

Washington, 7 (S. P. A.).—La concentration des troupes de Carranza à Mexico, fait croire que le président est déterminé à rassembler autour de lui assez de soldats pour pouvoir transférer son gouvernement de Mexico à Vera Cruz. On dit que la ville de Mexico est très difficile à défendre.

D'après les nouvelles des journaux qui nous arrivent du Mexique, Carranza organise une armée considérable pour attaquer les rebelles qui sont concentrés à Puebla, sous le commandement du général Gonzales, qui s'est joint à la révolution, il y a quelque temps.

On dit que l'Etat de Mexico s'est prononcé en faveur de la révolution. Les villes d'Oaxaca, de Tuxpan et de Panuco sont aux mains des rebelles.

BATAILLE IMMINENTE

Agua Prieta, Sonora, 7 (S. P. A.).—Les troupes du général Gales, au nombre de 2,000, dans le nord de l'Etat de Sonora, se préparent à envahir l'Etat de Chihuahua. Les troupes sont prêtes à se battre contre celles de Carranza. Une bataille est imminente à Mazatlan, qui est une des places fortes de Carranza.

POUR COMBATTRE CARRANZA

San-Antonio, Texas, 7 (S. P. A.).—Le lieutenant-colonel Obregon, dans un manifeste qui est parvenu ici, demande au peuple mexicain de se rallier autour des chefs rebelles pour combattre Carranza. Obregon déclare qu'il ne se porte pas candidat à la présidence.

Question de langue?

Sherbrooke, 7 (D. N. C.). — La grève des nombreux employés de la Dominion Textile Company, à Magog, se continue encore depuis lundi passé. Certains grévistes ont déclaré, hier, qu'elle durerait encore plusieurs jours tandis que M. John Peters, avec lequel nous ayons communiqué, ce matin, nous assure que les travailleurs reprendront probablement l'ouvrage dès demain.

Il est assez difficile de savoir, même approximativement, le nombre de sans-travail, parce que les représentants de ces derniers nous apprennent qu'ils ne sont pas moins de 8 à 900, tandis que le surintendant de la filature nous informe qu'ils ne sont pas plus que 75 à 80.

La cause prétendue de la grève est qu'un sous-entrepreneur canadien-français a été injustement congédié pour être remplacé par un autre qui ne parle pas français et qui est pourtant la langue de la grande majorité des employés.

La question d'union, apprenons-nous de bonne source, n'est pas en cause et n'aura rien à faire avec la solution du différend qui, espérons-le, sera bientôt réglé avantageusement pour les deux parties.

Un accident d'auto

Sherbrooke, 7 (D. N. C.). — Ces jours derniers, tout un émoi s'est produit à la suite d'un accident d'auto qui a eu lieu dans la rue Saint-Louis, en face de la résidence des "MM. Rousseau". Une foule considérable s'est rendue immédiatement sur les lieux.

LE SAINT-LAURENT NEW-YORK S'Y OPPOSERAIT

LE DÉVELOPPEMENT DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT ENTRE MONTREAL ET LES GRANDS LACS.—UNE FORTE OPPOSITION.—LE TRAVAIL DE LA COMMISSION.—LES ÉTATS FAVORABLES.

New-York, 7 (S. P. A.). — La discussion relative au développement de la grande voie maritime qu'est le Saint-Laurent, se continue un peu partout au Canada et aux États-Unis. Des intérêts divergents sont en jeu, les uns favorisent le projet et les autres y sont opposés.

Le Canada, de la va de soi, est en faveur du développement de ses voies maritimes; quatorze États américains favorisent aussi le développement de la navigation sur le Saint-Laurent.

L'opposition au projet vient surtout de l'Etat de New-York. Cet Etat craint que Montréal ne devienne un port de mer qui fasse trop forte concurrence au port de New-York.

Un congrès des chambres de commerce de l'Etat de New-York, tenu le 15 mars, il a été résolu qu'une opposition formidable serait faite à ce projet.

Aujourd'hui, le 7 mai, l'International Joint Waterways Commission commence à tenir des assemblées publiques à ce sujet. Elle siège actuellement à North-Bay, Ont. Des assemblées seront tenues dans les principales villes du Canada et des États-Unis d'ici à la fin de juin.

L'International Joint Waterways Commission a été établie sur recommandation d'un article du traité conclu entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, le 14 janvier 1909, pour la délimitation des frontières maritimes de ces deux pays.

Les États américains favorables au projet d'amélioration sont les suivants: Illinois, Michigan, Iowa, Montana, Colorado, Indiana, Wisconsin, North-Dakota, South-Dakota, Idaho, Nebraska, Minnesota et Wyoming. Ils possèdent un tiers de la richesse américaine, et deux tiers des réserves de charbon et de fer des États-Unis.

Les États de l'Ouest favorisent également le projet, a déclaré M. H. T. Merrick, président de la "Mississippi Valley Association" devant le Congrès américain. Au lieu d'avoir deux routes maritimes parallèles, le Canada et les États-Unis n'en auraient qu'une seule de beaucoup plus efficace.

La brochure publiée par M. Cantin, en 1919, dit ce que pense le Canada à ce sujet. Notre pays est favorable à cette amélioration. Cette brochure est intitulée "Great Lakes and Atlantic Canal and Power Co., Ltd." D'après la proposition de M. Cantin, on donnerait un profondeur de 35 pieds au canal du St-Laurent, entre les grands lacs et Montréal.

Mouvement des navires

Le Scotian est arrivé à Québec, à 5 h. 45, hier matin, de Southampton et d'Anvers. Ce vapeur sera à Montréal vers 10 h. ce matin.

L'Empress of France, C. P. O. S., arrivera à Québec, à 1 h. p. m., le 9 mai. Il vient de Liverpool.

Le Melita, C. P. O. S., arrivera à Québec, demain, à minuit. Il vient de Liverpool. Ce vapeur sera à Montréal le 9 ou le 10 mai.

Le Grampan, C.P.O.S., a quitté Londres le 4 mai, à destination du Havre et de Montréal.

Le Clan Macmillan de la Clan Line (McLean Kennedy Ltd agents) arrivera à Montréal, le 15 mai, et prendra ici une cargaison générale qu'il portera dans un port de l'Amérique du Sud.

Le Western Star, 3,503 tonnes, de la ligne White Star, hangar No 4.

Le Saturnia, 5,014 tonnes, de la Robert Reford Co., hangar No 5.

Le Mount Athos, 33,192 tonnes, Furness Withy Co.

LA NAVIGATION L'ARRIVÉE DU CORSICAN

LE PREMIER PAQUEBOT DU PACIFIQUE ENTRANT DANS NOTRE PORT, CETTE SAISON.—DES RÉPARATIONS AVANTAGEUSES AU "CAP DIAMOND".—UN Dîner INTIME.—DEPARTS ET ARRIVAGES.

Le premier paquebot du C.P.O.S. à entrer dans le port de Montréal, cette saison, est le "Corsican", qui a amarré près du hangar No 9, hier soir, et traversée a été bonne. Toutefois, le navire a subi trois jours de retard du fait de nombreuses glaces qu'il a rencontrées dans le golfe.

Le "Corsican" a quitté l'Angleterre, le 22 avril. Les passagers étaient au nombre de 1489, dont 481 de première classe, et 1007 de troisième classe.

La plupart des passagers étaient des Canadiens qui, depuis longtemps, attendaient la première chance de revenir au pays.

Quelques invités spéciaux et un groupe de journalistes ont été reçus, hier, à un dîner que donnait la "Canada Steamship Lines Co.", à bord du "Cape Diamond", à l'occasion de la toilette qu'on vient de faire subir à ce navire.

Le "Cape Diamond", autrefois le "Murray Bay", fera le service entre Québec et Chicoutimi. Cette toilette neuve le rend fort convenable pour les touristes nombreux qui se proposent de faire une excursion au Saguenay.

La population de la rive nord du Saint-Laurent sera également heureuse de faire le trajet à bord de ce vapeur pourvu de toutes les commodités modernes.

Le "Cape Diamond" a été complètement remis à neuf. Des modifications opportunes ont été faites dans la disposition de quelques appartements.

Le "Cape Diamond" est parti ce soir pour Québec, d'où il repartira samedi pour le Saguenay, inaugurant son service quotidien entre ces deux endroits.

Le navire file à raison de 18 nœuds à l'heure et est l'un des plus rapides sur le fleuve.

La Canada Steamship Lines Co., mettra aussi en service, cette année, entre Québec et Chicoutimi, le "Cape Saint-François" et le "Cap Eternity". Ces deux navires avec le "Cape Diamond" de Saguenay serviront à l'expédition dite du Saguenay.

DEPART DE PAQUEBOTS

Le Victorian du C. P. O. S., quittera Québec à destination de Liverpool, samedi, à 4 heures (temps de l'est). Des trains spéciaux laisseront Montréal, ce soir, à 11 heures et, demain matin, à 10 h. 05 (gare Windsor).

Le Saturnia de la Anchor-Donaldson Line laissera Montréal, à destination de Glasgow, demain à 10 h. (temps de l'est) ou à 11 h. (temps de la ville). Ce navire portera 750 passagers, dont 250 de première classe, et 500 de troisième.

NAVIGES DANS LE PORT

Le Canadian Aviator, 5,100 tonnes, Marine marchande canadienne.

Le Western Star, 3,503 tonnes, de la ligne White Star, hangar No 4.

Le Saturnia, 5,014 tonnes, de la Robert Reford Co., hangar No 5.

Le Mount Athos, 33,192 tonnes, Furness Withy Co.

Le Corsican, 7,272 tonnes, C. P. O. S., hangar No 9.

Dupuis Frères logo and header for clothing advertisement.

CHAUSSETTES advertisement with prices: 1.75, 2.00, 2.50, 3.00, 3.50.

CHEMISES advertisement with price: 2.49.

GANTS advertisement with price: 1.29.

CRAVATES advertisement with price: .89.

Notre Grande Vente DE HOTTINES ET DE SOULIERS DE TENNIS advertisement.

COMPLETS et PALETOTS pour Messieurs du Clergé advertisement.

SOULIERS lacés en veau noir advertisement with price: 7.95.

COTONS advertisement with price: .59.

BOTTINES de toilette en veau noir advertisement with price: 8.95.

COLLETS ET MOUCHOIRS advertisement with price: .15.

Une Vente Extraordinaire de Congélateurs advertisement.

Devenez Membre du Club de la "HOOVER" advertisement.

Sept Valeurs Extra Spéciales pour les Ache-teurs de Samedi advertisement.

Epargnez en Achetant vos meubles chez Dupuis advertisement.

Dupuis Frères logo and CIGARES advertisement.

Argent Antique and Ancien Placage Sheffield advertisement.

PETIT CARNET BURROUGHS-DUMOUCHEL advertisement.